

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 30 Août 2014 - 5 Dhu al-Qi'dah 1435- N° 707 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

JUSTICE

Mouvement dans le corps de la magistrature



Page 5

HADJ 2014 :
Les meilleures conditions pour assurer une bonne prise en charge des 28 800 hadjis



Page 24

BOUTEFLIKA LANCE LE PLAN QUINQUENNAL 2015-2020

Les grands défis économiques de l'Algérie

Boualem Branki

Le dernier Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika, a balisé la voie pour le prochain quinquennat 2015-2020 qui sera un quinquennat de la modernité et de l'achèvement pratiquement de tous les programmes de développement des infrastructures socio-économiques en cours de réalisation.

Une enveloppe financière conséquente a été allouée à ce programme, équivalente à celle qui a été mise sur la table des réalisations du quinquennat 2010-2015: 262,5 milliards de dollars (280 mds de dollars pour le quinquennat 2010-2015).

Page 3



BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
Conférence nationale sur la lutte contre la violence dans nos stades

Page 9

DEPUIS LE LANCEMENT DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT
74 incendies maîtrisés à Alger

Page 9

OPÉRATIONS RÉUSSIES DES UNITÉS NAVALES DE L'ANP
7 immigrés clandestins sauvés à Mostaganem et 12 autres arrêtés à Aïn Témouchent

Page 24

SANTÉ

**Vous êtes enceinte ?
Evitez le thon**

Pages 12-13

CULTURE

9^È FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL
Hommage à M'Hamed Benguettaf

Page 11

SPORT

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE: AS VITA CLUB (RD CONGO)-CS SFAX (TUNISIE):
La CAF refuse de délocaliser le match aller

Page 21

ÉPIDÉMIE

POUR FAIRE FACE AU VIRUS EBOLA
Des mesures «strictes» au niveau des frontières, ports et aéroports

Page 5

Météo



Régions Nord : 36° à Alger

Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur avec localisation des cellules orageuses isolées en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront en général faibles à modérés.

La mer généralement belle, localement peu agitée.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec localisation activité pluvio-orageuse en cours d'après-midi/soirée sur l'Extrême Sud et les massifs du Hoggar/Tassili.

Les vents seront faibles à modérés avec localisation de la chasse-sable.

LE 1^{ER} SEPTEMBRE À LA BN

Mme Labidi rencontre les représentants de la culture patrimoniale

Mme Labidi, ministre de la Culture rencontre le 1^{er} septembre à 14 heures à la Bibliothèque nationale du Hamma les représentants de la culture patrimoniale.



TUNISIE- TOURISME

Taxe de séjour

« L'entrée en vigueur de la taxe de séjour de 30 dinars tunisiens exigible au moment du départ de Tunisie (équivalant à 13 euros) de chaque touriste visitant la Tunisie est applicable à partir du 1^{er} octobre 2014 » avertit la représentation de l'ONTT à Alger.

COLLOQUE À L'AURASSI «L'introduction en bourse, gouvernance et transparence : quels enjeux ?»

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) organise le 17 septembre à l'hôtel El-Aurassi le premier colloque de son conseil scientifique.



SILA

DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE 19^e Salon international du livre

Le 19^e Salon international du livre d'Alger se tiendra du 30 octobre au 8 novembre à la Safex, Pins maritimes.

Inauguration officielle le 29 octobre.

EL KALA

Fête du corail

El Kala a fêté le corail durant tout le mois d'août du 1^{er} au 31 août. L'afflux de touristes de toutes les régions du pays a dynamisé les commerces de la région et du Parc national d'El Kala riche en sites protégés (lac des oiseaux, lac Tonga, corail, etc.).



CLIN D'EIL

Horaires des prières

Samedi 5 Dhu Al-Qi'dah 1435

	Max	Min
Alger	36	22°
Oran	28°	21°
Annaba	30°	20°
Béjaïa	30°	19°
Tamanrasset	38°	24°



RESSOURCES EN EAU

Necib à Laghouat et Djelfa



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Laghouat et Djelfa.

El Ghazi et le 87 bis



Le projet de loi de finances 2015 a introduit une disposition où il a été clairement souligné l'abrogation de l'article 87 bis du Code du travail, conformément à la décision du Président de la République. Un autre article viendra le remplacer dans le nouveau Code du travail, selon le ministre du travail de l'emploi et de la sécurité sociale. M. El Ghazi a précisé que l'impact de cette suppression "touchera toutes les couches de salariés concernés par le SNMG".

ODO, LE 1^{ER} SEPTEMBRE Presse sportive et fair-play : le coup franc de Grine



L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJS) organise le 1^{er} septembre, une conférence-débat sur le thème « La presse sportive et le fair-play » à la salle des conférences de l'ODO. Mohamed Boudiaf. La rencontre a lieu en présence du ministre de la Communication M. Hamid Grine.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ Les associations de consommateurs en conclave à Oran

La deuxième édition de l'Université d'été des associations de consommateurs a débuté, jeudi, à Oran, pour trois journées d'activités visant la mise à niveau du mouvement associatif. Une trentaine d'associations, domiciliées dans différentes wilayas du pays, participent à cette rencontre qui a pour objectif de « mettre à niveau les cadres compétents en matière d'information et de bonnes pratiques d'action sur le terrain », selon Zaki Hariz, président de la FAC. Une feuille de route définissant les actions prioritaires de la FAC pour satisfaire davantage les attentes du consommateur, des questions d'actualité, comme le pèlerinage aux Lieux-saints de l'islam, la rentrée scolaire, le crédit à la consommation, la fièvre apteuse et Aid El-Adha, seront débattues.

TENNIS Championnats des jeunes

La Fédération algérienne de tennis organise du 2 au 5 septembre à l'OCO de Bachdjahar, les championnats d'Algérie de jeunes de la discipline.

DIPLOMATIE

Conférence de presse de l'ambassadeur de Chine

L'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guangyu, animera le 1^{er} septembre à 10h30, au siège de l'ambassade, une conférence de presse sur « L'état actuel et les perspectives du partenariat stratégique global Chine-Algérie ».

PARLEMENT, Session d'automne le 2 septembre



L'ordre du jour : Priorité au projet de loi de finances pour 2015... l'encouragement de l'investissement, la promotion de la production nationale, ainsi qu'à la simplification des procédures fiscales pour les ménages et les entreprises.

Cette loi comporte également un dispositif de suppression de l'article 87 bis du code du travail relatif à la définition du SNMG.

Le projet de loi relatif à la modernisation de la justice en vue d'améliorer et de diligenter les procédures au profit du justiciable est un texte qui « vient notamment codifier la communication électronique des actes judiciaires auxquels est ainsi reconnue toute la force probante ». D'autre part, un projet de loi portant amendement du code pénal à l'effet de renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été également approuvé. Ce projet de loi énonce notamment des « sanctions envers l'époux coupable de violence contre son conjoint ayant entraîné une incapacité temporaire, un handicap permanent ou une amputation ».

BOUTEFLIKA LANCE LE PLAN QUINQUENNAL 2015-2020

Les grands défis économiques de l'Algérie

Le dernier Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika, a balisé la voie pour le prochain quinquennat 2015-2020 qui sera un quinquennat de la modernité et de l'achèvement pratiquement de tous les programmes de développement des infrastructures socio-économiques en cours de réalisation.



Boualem Branki

Une enveloppe financière conséquente a été allouée à ce programme, équivalente à celle qui a été mise sur la table des réalisations du quinquennat 2010-2015: 262,5 milliards de dollars (280 mds de dollars pour le quinquennat 2010-2015).

L'importance de ce budget dénote de la volonté des pouvoirs publics d'aller vite vers les grands acquis socio-économiques, l'amélioration des conditions de vie des Algériens avec une orientation particulière vers la qualité de vie, et, surtout, à passer à une autre phase, celle du tout-écologique.

Il est vrai que les projets infrastructuraux prévus dans le prochain quinquennat sont importants, et vitaux pour asseoir un peu plus un développement à visage humain, orienté vers les couches sociales défavorisées, et non pas vers les grands détenteurs de capitaux, ce qui aurait trans-

formé l'économie nationale en économie capitaliste et exclusivement tournée vers le profit. Non, le prochain plan quinquennal sera à visage humain: routes, habitat, AEP, éducation, santé, énergie, environnement. Pour autant, l'efficacité économique sera là, avec en première ligne l'efficacité énergétique, une économie qui devrait être moins gourmande en énergie et productive.

Ce sont là les grands traits de ce plan quinquennal 2015-2020, qui intègre les grands défis économiques auxquels sera confrontée l'Algérie : améliorer sa production d'hydrocarbures dans un contexte de crise économique en voie d'apaisement, augmenter ses capacités productives pour diversifier ses exportations, et mettre en place les grands éléments d'une société développée, où les crises cycliques du manque d'eau, de logements et d'accès aux grands services publics ne seront que des souvenirs du passé. Est-ce possible ? Avec le travail et le sérieux, c'est possible,

car la volonté est là, il ne reste que le travail et la volonté de bien faire. C'est ainsi donc que le Président Bouteflika, lors de ce Conseil des ministres, avait «chargé le gouvernement de finaliser le projet de programme quinquennal d'investissements publics 2015-2019, dont l'esquisse financière a été arrêtée à hauteur de 21 000 mds de DA pour le présenter au Conseil des ministres avant la fin de l'année».

Un projet d'envergure nationale et que le chef de l'Etat voudrait être l'expression d'une large concertation des principaux acteurs économiques du pays.

En fait, le Président Bouteflika, il faut le rappeler, avait, lors d'un Conseil des ministres, tenu en mai dernier, exigé que l'élaboration de ce programme se fera en concertation avec tous les acteurs économiques aux niveaux national et local en tenant compte des expériences du passé afin d'améliorer sa mise en œuvre et son efficacité. Dès lors, le prochain plan quinquennal sera le fruit d'une vaste concerta-

tion entre les grands acteurs économiques du pays, et non pas seulement une «cogitation» ou des «plans» du gouvernement. Ce prochain programme quinquennal sera le résultat d'une vaste concertation entre le gouvernement les acteurs économiques, dont les patrons de PME et grandes entreprises, pour que ce programme soit l'expression véritable des points de vue de tous.

Et ce qui sera décidé et porté sur le prochain plan quinquennal, sera en fait ce que veulent vraiment les acteurs économiques du pays, et, surtout, ce sera un plan de développement quinquennal ciblé sur les grands chantiers à venir.

Ceux qui font l'unanimité sociale et économique, pour que tous les acteurs du développement social du pays soient pour une fois associés à la construction de l'avenir du pays. Pour que chacun d'eux soit impliqué, et une partie prenante de cet ambitieux projet sociétal.

B. B.

LE PRÉSIDENT PLUS PROCHE DES PRÉOCCUPATIONS DU CITOYEN

Bouteflika veut un service public de qualité

Walid B.

Le citoyen est désormais au centre des préoccupations des pouvoirs publics et l'amélioration de son cadre de vie et des prestations qui lui sont fournies dans le cadre du service public, figure parmi les priorités du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

En relevant l'importance de ce volet, le Président de la République aura, une fois de plus, réaffirmé son intention, mais aussi sa détermination, à aller de l'avant dans l'amélioration de la qualité du service public.

Lors du dernier Conseil des ministres, le chef de l'Etat a saisi l'occasion pour donner au gouvernement des instructions et des directives allant dans ce sens, tout en insistant sur la nécessité de mettre tous les moyens nécessaires permettant au citoyen de disposer d'un service public qui soit à la hauteur de ses aspirations et de ses attentes. Ainsi, le plan d'action du gouvernement portant mise en

œuvre du programme présidentiel, s'articule particulièrement autour de la poursuite de l'amélioration de la gouvernance pour renforcer l'Etat de droit, réhabiliter, d'une manière radicale, le service public et promouvoir la cohésion sociale.

La consolidation de la sphère économique et financière, en vue de renforcer la visibilité du processus de développement national, l'amélioration de l'environnement de l'investissement, notamment à travers le foncier, la poursuite de la modernisation du système financier et l'accroissement de l'efficacité du rôle économique de l'Etat, comptent parmi les principaux axes du plan d'action du gouvernement.

Il en est de même pour le développement des infrastructures socio-économiques, dont notamment la concrétisation des programmes de logements prévus, en mobilisant tous les moyens nécessaires et la densification des réseaux d'infrastructures.

Le gouvernement s'engage, en outre, à promouvoir le développement humain, à travers la poursuite de la mise en œuvre de la ré-

forme du secteur de l'enseignement et de la formation, la lutte contre le chômage, le développement de l'action sociale de l'Etat en direction des catégories défavorisées, une meilleure prise en charge des besoins de la jeunesse et la consécration d'une politique culturelle efficiente.

En instruisant les walis, les présidents d'Assemblées populaires de wilaya (APW) et d'Assemblées populaires communales (APC) à consacrer un jour par semaine à la réception des citoyens pour répondre à leurs préoccupations, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, aura prouvé toute la détermination du gouvernement à mettre en œuvre et à concrétiser, dans les faits, les engagements pris en matière d'amélioration des prestations du service public.

En vertu de ces nouvelles orientations, les responsables au niveau local sont tenus désormais à consacrer un jour par semaine à la réception des citoyens pour écouter leurs doléances et répondre à leurs préoccupations. «C'est une question sur laquelle j'insiste et je

ne tolérerai aucune défaillance à ce sujet», avait insisté M. Belaïz, ajoutant que depuis qu'il est à la tête du ministère de l'Intérieur, il a décreté, comme programme d'urgence, la réception des citoyens dans les wilayas, les daïras et les APC pour répondre à leurs préoccupations et les impliquer dans la prise de décisions.

Pour M. Belaïz, les walis tout comme les présidents d'APW et d'APC sont censés être au service des citoyens dans les impliquant dans la prise de décisions, soulignant, dans le même sens, que les fonctionnaires de l'Etat, quels que soient leurs postes, ainsi que les élus et tous les agents des institutions de l'Etat, «sont là pour être au service du citoyen».

Rappelant le principe de l'impliquer du citoyen dans la gestion des affaires de l'Etat, M. Belaïz a appelé les élus du Parlement et des assemblées élues à informer le citoyen et de le mettre au courant de tout ce qui le concerne en matière de gestion de la collectivité locale. Il a indiqué, dans le même contexte, que le code de la commune permet aux citoyens d'assis-

ter aux séances et aux délibérations de l'APC, de prendre la parole et d'avoir une copie du procès-verbal des délibérations. Le ministre a indiqué que la bureaucratie administrative a été éradiquée à hauteur de 90% dans plusieurs wilayas, grâce à la consécration de la transparence et l'amélioration de la qualité des prestations offertes. Il a insisté sur le fait que le citoyen doit être respecté et bien accueilli et que les documents lui soient remis dans les délais.

Il faut rappeler, dans ce sens, que dans le cadre des mesures d'allègement des procédures administratives décidées par le gouvernement, un observatoire national du service public sera créé prochainement. Cet instrument aura pour mission principale, l'amélioration du service public et le rapprochement davantage du citoyen de l'administration. L'objectif recherché à travers la mise en place de cet observatoire est de faire participer le citoyen aux différentes actions et réflexions œuvrant pour l'amélioration du service public à travers le pays.

W. B.

PARTENARIAT Mobilis et le COA prolongent leur partenariat jusqu'en 2020



Mobilis et le Comité olympique et sportif algérien (COA) ont décidé de "prolonger et renforcer" leur partenariat jusqu'aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo-2020, a-t-on appris hier auprès de l'opérateur public de téléphonie mobile. "Nous sommes fiers d'accompagner le mouvement olympique algérien, avec toutes ses disciplines, jusqu'aux JO-2020, grâce à un nouveau contrat avec le COA qui renforce et élargit notre précédent partenariat qui court jusqu'en 2017", a indiqué le Président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma, à l'APS, tout en précisant que la cérémonie de signature aura lieu le lundi 1^{er} septembre à l'hôtel Hilton (Alger).

Mobilis et le COA avaient signé, en juin 2013 à Constantine, une convention de partenariat portant sur la période 2013/2017. "Mobilis est l'entreprise citoyenne qui ne ménagera aucun effort pour répondre et prendre en charge les aspirations de la jeunesse algérienne", a ajouté M. Damma.

"Nous sommes parfaitement sûrs qu'avec notre accompagnement et les efforts fournis par le COA, nous pourrons permettre l'émergence de nouveaux champions qui vont hisser haut le drapeau national", poursuit le PDG de Mobilis, qui remercie le COA, à sa tête le président Mustapha Berraf "pour sa confiance" et le félicite également "pour le travail énorme qui se fait sur le terrain".

A la faveur de ce nouveau contrat, et celui conclu récemment avec la Fédération algérienne de football (FAF) et avec plusieurs clubs, Mobilis "est incontestablement le premier partenaire du sport algérien", a conclu M. Damma.

APS

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE SUR "LE RÔLE DES INSTITUTIONS SOCIALES ET DES ASSOCIATIONS CIVILES DANS L'INSTAURATION DE LA SÉCURITÉ"

Les passerelles entre les institutions de l'Etat et la société civile sont nécessaires pour la paix

Les passerelles entre les institutions de l'Etat et les organisations de la société civile sont nécessaires pour l'instauration de la paix et de la stabilité, a indiqué jeudi à Alger, le directeur de l'instance scientifique de l'université arabe Nayef des sciences sécuritaires, Abdelhafid Saïd Mokadem.

"Il faut créer des passerelles entre les institutions de l'Etat et les organisations de la société civile pour parvenir à installer la paix et la sécurité au sein de nos sociétés", a déclaré M. Mokadem, à la clôture de la conférence sur "Le rôle des institutions sociales et des associations civiles dans l'instauration de la sécurité", organisée par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), en coordination avec l'université arabe Nayef des sciences sécuritaires.

Paix et stabilité

Il a ajouté qu'il était nécessaire d'adopter la culture du dialogue et de la concertation afin de parvenir à la paix et la stabilité, qui permettent d'atteindre le progrès et de développer. De son côté, le contrôleur de police, Lakhdar Dehimi a mis l'accent sur l'importance et la nécessité de rendre opérationnel le rôle des organisations de la société civile, en les aidant sur le terrain et en créant une coordination effective pour atteindre des objectifs probants et concrets", a-t-il souligné.



que les participants ont retenu, figure la nécessité de rendre opérationnel le rôle des organisations de la société civile, en les aidant sur le terrain et en créant une coordination effective pour atteindre des objectifs probants et concrets", a-t-il souligné.

Les travaux de la conférence scientifique sur "Le rôle des institutions sociales et associations civiles dans l'instauration de la sécurité" qui ont débuté mardi, s'inscrivent dans le cadre de la "stratégie de la DGSN en ma-

tière de renforcement de la coopération entre les universités et organisations sociales" visant à "cultiver davantage le sens sécuritaire auprès de la société civile au service des questions de sécurité et de prévention".

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE Le patronat national salue un nouveau pas vers l'économie du savoir

L'adoption par le Conseil des ministres du projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques a été saluée hier par des représentants du patronat national qui y voient un nouveau pas de l'Algérie vers l'économie du savoir.

Ainsi, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Mustapha Merzouk, a salué dans une déclaration à l'APS une mesure qui devrait permettre à l'Algérie d'avancer "à grand pas vers l'économie du savoir et de réduire la bureaucratie".

Le représentant du patronat public a mis l'accent sur la nécessité pour l'économie algérienne "d'aller en force vers cette économie basée sur le savoir à travers des mesures révolutionnaires permettant d'encourager davantage l'utilisation des technologies".

"Il ne faut plus désormais se limiter à des demi-mesures si on veut faire avancer notre économie et la libérer de la bureaucratie", a-t-il souligné.

Le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Habib Yousfi, a estimé que l'entrée en vigueur d'une telle loi au-

rait des effets bénéfiques pour l'économie du pays.

Il s'agit d'une opération importante dans la mesure où elle va permettre de nous libérer du paiement par chèque", a noté le patron de la CGEA. Selon lui, le plus important dans cette future mesure est que "le cash va progressivement disparaître".

"J'espère, donc, que le système électronique actuellement en place sera adapté à cette mesure et que cette opération sera rentable pour l'économie du pays", a-t-il poursuivi.

● Adopté mardi en Conseil des ministres, le projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques vise à améliorer le climat de confiance dans la dématérialisation et la fluidification des échanges économiques, selon le communiqué du Conseil des ministres. Ce texte tend également "à la modernisation de l'administration par le recours à la technologie numérique".

Par ailleurs, le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Habib Yousfi, a estimé que l'entrée en vigueur d'une telle loi au-

au regard de la loi".

Il stipule, en outre, que les prestataires de la certification électronique exerceront dans le cadre de la concession et sous le contrôle de l'Autorité économique de certification électronique.

L'instauration de la signature et la certification électroniques a été notamment une revendication du patronat afin de faciliter les opérations économiques et sécuriser les données.

L'ancien ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamed, avait déclaré que la certification électronique dans la sécurisation des données devient nécessaire pour les activités socio-économiques où le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est de plus en plus important.

Il avait relevé que la certification électronique visait à protéger les échanges et les transactions dans le réseau numérique des différentes menaces, telles que les attaques informatiques, l'accès à des informations confidentielles ou le vol de données.

JUSTICE

MOUVEMENT DANS LE CORPS DE LA MAGISTRATURE

Nomination de 48 magistrats et titularisation de 331 autres

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a approuvé la nomination de 48 magistrats, la titularisation de 331 magistrats et la promotion de 1.333 autres, a indiqué jeudi le Conseil dans un communiqué.



Le bureau permanent du CSM a procédé durant les 24-25 et 26 août à la préparation et l'examen des demandes des magistrats relatives au mouvement ainsi que les questions liées à leur parcours professionnel, conformément à l'article 45 de son règlement intérieur, souligne le communiqué.

La nomination des 48 magistrats et la titularisation des 331 autres ont été approuvées après un stage d'une durée d'une année conformément à l'article 40 du statut de la magistrature, précise-t-on

de même source. Le CSM a également accordé l'avis favorable aux demandes de mise en disponibilité de 11 magistrats pour raisons familiales ou de santé, ainsi qu'aux demandes de démission de deux magistrats pour des raisons familiales privées, selon le communiqué.

Concernant les magistrats répondant aux conditions éligibles à la promotion, le CSM a approuvé une liste de 1.333 magistrats, a-t-on indiqué, ajoutant que des magistrats faisant objet de mesures disciplinaires ou pénales et n'ayant pas

encore été réhabilités ont été exclus.

S'agissant du mouvement qui a touché 803 magistrats après une étude approfondie des demandes au cas par cas, le CSM a pris en considération les cas de rapprochement familial, des cas sociaux ou de santé, des demandes remplissant la durée d'exercice tout en tenant compte des vœux formulés par les magistrats ainsi que les nécessités de service, précise le communiqué.

• Dans le même contexte, le CSM a également porté une attention particu-

lière aux magistrats exerçant au Sud, et ce, en répondant favorablement aux demandes de ceux ayant dépassé la durée d'exercice au Sud fixée préalablement.

"Certains magistrats ont bénéficié de promotion aux fonctions pour leurs efforts, leur compétence et leur intégrité et notamment pour s'être conformés à l'obligation de réserve", relève le CSM qui a, par ailleurs, examiné et statué sur les différents recours formulés par les magistrats ayant trait à leur carrière professionnelle.

POUR FAIRE FACE AU VIRUS EBOLA

BOUDIAF ANNONCE :

Des mesures "strictes" au niveau des frontières, aéroports et ports

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé jeudi que l'Algérie a pris des mesures "strictes" au niveau de ses frontières terrestres, ses aéroports et ports pour faire face au virus Ebola qui s'est propagé dans de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest.

Lors d'une conférence de presse au siège de son département, le ministre a exclu une propagation du virus en Algérie, soulignant que les services sanitaires des frontières ainsi que la commission sectorielle à laquelle a été confié le suivi de la situation, sont à pied d'œuvre pour faire face à cette maladie.

Il a par ailleurs affirmé qu'aucun cas n'a été enregistré

en Algérie, rappelant que le ministère de la Santé est la seule institution habilitée à suivre la situation et à informer l'opinion publique. Le Dr Samia Amrani, de la direction de prévention au ministère de la Santé, a rappelé les mesures prises par l'Etat pour éviter la propagation du virus en Algérie, soulignant que l'Etat "applique rigoureusement" les directives de l'Organisation mondiale de la Santé qui a annoncé que "le virus d'Ebola est un phénomène international qui menace la santé humaine".

Différentes mesures ont été également prises pour la prise en charge des hadjis qui se rendront aux Lieux saints, notamment en ce qui concerne les médicaments, les examens médicaux et les vaccins.

Le ministre a exclu une propagation du virus en Algérie



SOLIDARITÉ

Algérie - Palestine
M^{me} Meslem discute avec l'ambassadeur palestinien des domaines d'aide de la population de Gaza



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, a discuté jeudi à Alger, avec l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Louai Aïssa, des domaines d'aide de la population de Gaza, victime d'une offensive israélienne qui a fait 2.143 martyrs.

Outre les conséquences de l'agression israélienne sur la population de Gaza, les deux parties ont passé en revue les domaines de contribution du ministère de la Solidarité nationale dans la prise en charge des enfants palestiniens souffrant de traumatismes psychologiques, des personnes handicapées et des veuves, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

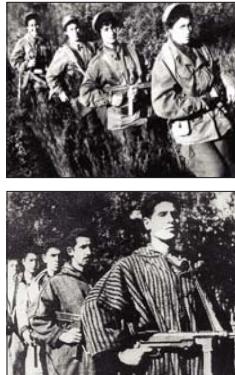
La mise en place d'un programme de formation au profit du mouvement associatif palestinien activant dans les domaines social et humanitaire, était aussi au centre des discussions, ajoute la même source. Gaza a subi pendant 50 jours une offensive israélienne ayant tué 2.143 palestiniens et provoqué des destructions massives dans l'enclave palestinienne.

Un accord de cessez-le-feu entre Israël et les factions de la résistance palestinienne qui prévoit notamment "un cessez-le-feu permanent" et "la levée du blocus" imposé par Israël sur la bande de Gaza depuis 2006, est entré en vigueur mardi.

HISTOIRE

M. Zitouni insiste sur l'enregistrement des témoignages de moudjahidine

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a insisté, jeudi à Saïda, sur la nécessité de veiller davantage à l'enregistrement de témoignages des acteurs de la glorieuse Révolution de libération nationale.



Lors d'une visite d'inspection au centre d'repos et de convalescence de "Hammam Rabi", le ministre a souligné l'impérative exploitation de la présence de moudjahidines dans ce centre afin d'enregistrer leurs témoignages susceptibles d'étoffer davantage les connaissances sur la Révolution et les mettre au profit des jeunes et des nouvelles générations.

De tels centres, a ajouté M. Zitouni, doivent connaître une animation culturelle à travers l'organisation de conférences, d'entretiens avec les moudjahidines, des sorties aux sites historiques et des expositions.

Le ministre a, au niveau du centre de repos de Hammam Rabi, posé la première pierre pour l'extension du réfectoire, avant d'inaugurer un pavillon regroupant 17 chambres. La vi-

site de M. Zitouni dans la wilaya a été également marquée par l'inauguration, à haï "En-nasr", à Saïda, d'une annexe du musée régional du moudjahid qui sera dotée par le ministère d'ouvrages précieux et de films documentaires au profit des étudiants et des chercheurs, a indiqué M. Zitouni.

Il a affirmé, à l'occasion, la volonté de son département ministériel d'ouvrir ces musées jusqu'à une heure tardive pour mieux exploiter cet espace avec des rencontres sur l'histoire de la Révolution en présence de moudjahidines et des séances d'étude et de recherches pour les jeunes. Le ministre a en outre baptisé la gare routière principale de haï (quartier) "Es-salam" du nom du moudjahid défunt Zidane Mohamed

dit "Mokdad", et donné le coup d'envoi des travaux de réalisation du siège de la Direction des moudjahidines.

Lors d'une séance de travail au siège de la wilaya avec les autorités locales et les membres de la famille révolutionnaire, le ministre a souligné que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, insiste sur la nécessité de dévoiler les crimes commis par le colonialisme français contre le peuple algérien.

M. Zitouni a également exhorté les moudjahidines à livrer leurs témoignages qui permettront aux jeunes de mieux connaître l'histoire de leur pays l'Algérie et de s'armer de valeurs afin de sauvegarder, valoriser, au passage, les efforts de l'Etat dans tous les secteurs dont celui de l'habitat.

JEUNESSE

Khomri à bâtons rompus avec les jeunes de l'Algérie profonde

● DÉVELOPPER ET VALORISER LES POTENTIALITÉS DES JEUNES POUR PRÉSERVER LE PAYS

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a affirmé, jeudi à Annaba, que le développement des potentialités des jeunes dans tous les domaines "constitue un choix stratégique" que son département œuvre à concrétiser pour assurer l'avenir des générations et préserver le pays.

Lors de l'inspection de plusieurs infrastructures dans cette wilaya, le ministre a estimé que les jeunes "représentent les énergies vives du pays et possèdent les capacités et l'intelligence dans lesquelles il faut investir pour affronter les défis contemporains".

Il a insisté sur la nécessité de renforcer les activités de jeunes "de manière professionnelle", avant de mettre l'accent sur l'impact positif du programme des échanges entre les wilayas du Nord et du Sud du pays qui a permis à 250.000 estivants, dont 70% originaires de wilayas du Sud, de participer à des camps d'été.

M. Khomri a exhorté les responsables des établissements de jeunes à poursuivre ce programme au-delà



de la saison estivale, en intensifiant les échanges avec les wilayas du Sud, estimant que ces échanges représentent une dynamique complémentaire au

travail de pédagogie, de sensibilisation et de formation. Le ministre a estimé en outre que la conférence nationale, prévue prochainement pour les cadres du secteur, devra donner une nouvelle dynamique aux modes de gestion des établissements de jeunes, ainsi qu'aux actions d'encadrement et d'accompagnement des jeunes. Auparavant, M. Khomri avait visité l'auberge de jeunes de Annaba (50 lits) et s'est enquis, in situ, des conditions d'accueil d'un groupe de jeunes pensionnaires.

Le ministre a ensuite rencontré des jeunes de la wilaya de Ouargla, qui séjournent dans le camp d'été de Aïn Achir.

Ce camp qui s'étend sur 5 hectares recevra sept (7) nouveaux chalets à réaliser pour augmenter les capacités d'accueil estimé actuellement à 120 lits. Dans la commune de Seraïdi, M. Khomri a visité un centre de camping en plein forêt, d'une capacité de 74 lits, ayant bénéficié d'une opération d'aménagement pour un coût de 40 millions DA.

APS

SELON L'ENTREPRISE PORTUAIRE D'ALGER (EPAL)

Baisse de plus de 7 % du transit de passagers au port d'Alger en juillet 2014

Quelque 19.618 passagers ont transité par le port d'Alger en juillet 2014 contre 21 285 le même mois de l'année dernière, soit un recul de 7,83%, a-t-on appris auprès de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Le nombre de passagers ayant débarqué au port de la capitale a connu une baisse de 2,14% à 17.753 au septième mois de l'année en cours contre 18.142 en juillet 2013, indique l'EPAL dans un document obtenu par l'APS. La même tendance à la baisse a été observée pour les passagers embarqués au port d'Alger, présentant un total de 1.865 contre 3.143 durant la période comparée, en régression de 40,66%, précise la même source.

Le mouvement véhicules-passagers a aussi enregistré un recul de 6,96%



s'établissant à 6.979 véhicules en juillet 2014 contre 7.501 le même mois de l'année dernière. Le nombre de véhicules ayant débarqué au plus grand port du pays est resté presque stable à 6.075 véhicules contre 6.101 durant la période de référence, précise l'entreprise portuaire.

Les véhicules embarqués ce port ont, pour leur part, enregistré une baisse de 35,43% totalisant 904 véhicules en juillet 2014 contre 1.400 le même mois de 2013. L'extension de la gare maritime, dont les travaux ont débuté fin 2013, de-

vrait permettre l'augmentation des capacités de traitement des navires, avait indiqué le ministre des Transports Amar Ghoul. Cette opération contribuera aussi à améliorer les conditions de transit des voyageurs et à faciliter les procédures de contrôle, selon le PDG de l'EPAL, Abdellaziz Guerrah. A la fin des travaux qui s'étaleront sur 22 mois, la surface de la gare maritime passera de 8.250 m² à 23.500 m², alors que l'espace réservé aux véhicules et aux passagers s'étendra de 29.000 m² à 51.000 m².

1^{ER} TRIMESTRE EN INDE La croissance atteint 5,7%

La croissance en Inde a atteint 5,7% au premier trimestre, soit son meilleur taux depuis deux ans, portée par un regain de confiance après l'arrivée au pouvoir de la droite nationaliste hindoue.

Il s'agit d'une nette accélération par rapport au rythme de 4,6% affiché sur le trimestre précédent et l'indice d'une accélération de l'activité de la troisième économie asiatique après un long ralentissement, selon les économistes. Le résultat du premier trimestre dépasse le consensus des analystes, qui tablaient sur une hausse du PIB de 5,5%.

"Les élections de mai ont

provoqué un regain de confiance et la production de biens d'équipement a rebondi sur les derniers mois", relevait Glenn Levine, économiste de Moody's Analytics, dans une note publiée avant les chiffres de la croissance.

Le Premier ministre Narendra Modi, né vainqueur des élections législatives en mai, est considéré comme un dirigeant plus favorable aux milieux d'affaires que le précédent gouvernement conduit par le parti du Congrès. Son parti, le Bharatiya Janata Party (BJP), a remporté la majorité absolue à la chambre basse du Parlement, laissant espérer une accéléra-

tion des réformes, ce qui a entraîné un afflux de fonds sur le marché boursier indien.

La croissance a été portée au premier trimestre par le secteur électrique et gazier (+10,2% sur un an), les services financiers (+10,4%) et la construction (+4,8%) tandis que l'agriculture affiche une progression de 3,8%, selon les statistiques publiées vendredi. L'industrie manufacturière a enregistré une hausse de 3,5%.

En juillet, le ministre des Finances a affiché une prévision de croissance de 5,4% à 5,9% pour l'exercice budgétaire en cours clos fin mars 2015. Depuis deux ans, la

croissance indienne était tombée sous les 5%, un rythme divisé par deux par rapport au début des années 2000.

La Banque centrale indienne table quant à elle sur une croissance de 5,5% sur l'année, estimant que l'économie "est positionnée pour prendre le tournant d'une trajectoire de plus forte croissance".

L'Inde souffre encore d'une inflation élevée et a connu au cours des deux dernières années du gouvernement conduit par le parti du Congrès un ralentissement des investissements étrangers, sur fond de scandales de corruption.

La croissance du PIB au Canada a progressé de 3,1% au 2^e trimestre

L'économie canadienne a enregistré sa croissance trimestrielle la plus forte en près de trois ans avec une progression du PIB de 3,1% entre avril et juin, bien mieux qu'attendu, a annoncé hier l'institut national de la statistique.

La prévision médiane des analystes tablait sur une croissance de 2,6%, après une hausse du PIB de 1,2% au premier trimestre. "Il s'agit de la plus forte croissance trimestrielle depuis le troisième trimestre de 2011", a souligné l'institut dans un communiqué. "L'économie canadienne reprend sa course après avoir trébuché au premier trimestre", s'est fé-

licité Nick Exarhos, économiste chez CIBC, estimant que la Banque centrale, qui misait sur un taux de 2,5%, "va reconnaître que la croissance est plus forte que prévu".

Statistique Canada a attribué cette forte hausse à une accélération de la consommation des ménages (+0,9%). Les dépenses dans les transports sont à l'origine du tiers de cette augmentation, avec en particulier une progression de 4,2% des achats de véhicules. De manière générale, la hausse du PIB du 2^e trimestre s'explique par "l'accroissement de l'activité économique dans tous

les secteurs de l'économie", a indiqué l'institut. Le taux d'épargne des Canadiens a cependant reculé, passant de 5,0% au premier trimestre à 3,9% au deuxième trimestre, "les dépenses de consommation finale des ménages ayant augmenté plus rapidement que le revenu disponible des ménages", a fait valoir Statistique Canada.

Sur un an, le capital des entreprises a progressé de 0,8% après deux reculs trimestriels consécutifs, soutenus en particulier par les investissements dans le domaine résidentiel (+2,9%) et les rénovations (+2,3%).

PETROLE

Hausse à New York, regain d'optimisme sur la demande américaine

Les prix du pétrole coté à New York montent peu après l'ouverture hier, dans un marché animé par un regain d'optimisme sur les perspectives de demande aux Etats-Unis, dans un contexte de vives tensions entre l'Ukraine et la Russie. Vers 13h15 GMT, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en octobre gagnait 74 cents, à 95,29 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). "Le marché spécule sur une bonne demande aux Etats-Unis" dans un futur proche, "plus forte que dans le reste du monde, après les très bons chiffres sur la croissance américaine diffusés jeudi qui ont impressionné tout le monde", a expliqué Phil Flynn, de Price Futures Group. Le produit intérieur brut (PIB) américain s'est révélé encore meilleur qu'initialement estimé au deuxième trimestre, rebondissant de 4,2% d'avril à juin, après un hiver très rigoureux. «Tout d'un coup, avec ces statistiques laissant présager une activité économique solide, les investisseurs ont senti de bonnes perspectives pour la consommation en pétrole du pays le plus gourmand de planète en or noir», a-t-il poursuivi. Al'inverse, les investisseurs regardaient d'un œil inquiet une nouvelle salve d'indicateurs préoccupante en zone euro, dont un nouveau recul de l'inflation en août et un chômage toujours élevé, bien que stable, à 11,5% dans la région, en juillet. Le marché surveillait aussi la nette dégradation de la situation en Ukraine, où l'Otan a demandé fermement hier à la Russie de cesser ses "actions militaires illégales" tandis que Vladimir Poutine déclarait qu'il fallait "forcer". Kiev a négocié avec les séparatistes pro-russes dans l'est de l'Ukraine. En dépit de cette escalade, le baril de Brent, coté à Londres et traditionnellement plus réactif que le WTI aux événements internationaux, a évité toute flambée depuis la dernière montée des tensions entre l'Ukraine et la Russie, continuant d'évoluer sous les 103 dollars le baril. En effet, pour les économistes de Commerzbank, "après tout, il est extrêmement improbable que la Russie suspende ses livraisons de pétrole si de nouvelles sanctions devaient être imposées". Environ 30% des importations de gaz et de pétrole européennes proviennent de Russie, la moitié d'entre elles transitant par l'Ukraine.

ZONE EURO: Le chômage stable à 11,5% en juillet

Le chômage est resté stable en juillet dans la zone euro par rapport à juin, avec un taux à 11,5%, a rapporté hier l'office européen de statistiques Eurostat.

Il s'agit du taux le plus bas depuis septembre 2012 dans l'Union monétaire, affirme cette source précisant qu'il y a un an, en juillet 2013, il atteignait 11,9%. En juillet, la zone euro comptait 18,4 millions de chômeurs, sensiblement le même chiffre qu'en juin, mais 725.000 de moins qu'en un an plus tôt. L'Allemagne et l'Autriche sont toujours les deux pays de la zone euro où le taux de chômage est le plus faible, et il a d'ailleurs marqué un recul en juillet à 4,9% contre 5,0% un mois plus tôt dans chacun de ces deux pays.

À l'autre bout du tableau, la Grèce enregistre le taux de chômage le plus élevé, à 27,2% selon les dernières données disponibles, qui datent de mai. L'Espagne la suit immédiatement avec un taux de chômage de 24,5%. Dans ces deux pays, le taux recule légèrement sur un mois et de manière plus marquée sur un an.

APS

Fièvre aphteuse:

LE SG DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE À SÉTIF :

Début de l'opération des indemnisations

Afin de s'enquérir une fois de plus sur la situation qui prévaut dans la wilaya depuis l'apparition de la fièvre aphteuse, M. Ferroukhi

Fodhil, secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural était, mercredi dernier, en visite de travail et d'inspection à Sétif pour entamer l'opération d'indemnisations des éleveurs touchés par cette épidémie.



Azzedine Tiouri

Après avoir visité Bir El Arche, où s'est déclaré le premier foyer de cette maladie et El Eulma, la veille, l'hôte de Sétif, accompagné du wali, M. Bouderbali Mohamed et du P/APW, M. Fateh Kerouani, a présidé une séance de travail au niveau de la salle de conférences de la wilaya. A cette réunion consacrée entièrement à cette situation, étaient conviés tous les chefs de daïra, les P/APC, les cadres de la direction et de la chambre de l'agriculture, des éleveurs, des vétérinaires, les représentants de la presse nationale etc.

Prenant la parole à cette occasion, M. Bouderbali, a donné un aperçu général sur la situation de la fièvre aphteuse dans la wilaya, les premiers signes, son évolution, les mesures prises pour l'endiguer etc. "C'est le manque de conscience de certains éleveurs et leurs égoïsmes, dira-t-il, qui nous ont amené à cette situation. Ce qui est certain, dès le début l'Etat a pris ses responsabilités et s'est mobilisé pour y faire face". "Dans ce genre de situa-

tion, poursuit-il, l'ensemble de la collectivité est concernée. Les pouvoirs publics ont mis le paquet et se sont mobilisés pour arrêter la propagation de cette maladie. Il faut donner la priorité à la prévention, à la coordination entre vétérinaires et administration". En conclusion, il déclarera "qu'actuellement, il y a une stabilisation dans la maladie, mais qu'il faudrait rester vigilant tout de même jusqu'à son éradication totale".

M. Ferroukhi a entamé son discours en soulignant l'importance et l'attention toute particulière accordées par son département ministériel pour faire face à cette maladie. "La wilaya de Sétif, indique-t-il, à une grande activité agricole avec ses 133 000 têtes de bovins que l'on doit protéger coûte que coûte. Notre présence ici après les cinq visites précédentes, en plus de celle de notre ministre, prouve toute l'importance que nous accordons à cette wilaya face à cette épidémie afin de suivre son évolution". "Je suis venu aussi à Sétif, note-t-il, pour entamer officiellement l'opération des indemnisations des éleveurs touchés par cette maladie. Nous devons aider les éleveurs de Bir El Arche dans leurs activités,

surtout que c'est une région importante pour l'élevage. Notre présence ici pour la cinquième fois depuis l'apparition de cette fièvre prouve tout l'intérêt accordé à cette filière importante pour notre économie nationale."

Parlant des concernés eux-mêmes, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture a exhorté les éleveurs à mieux s'organiser et "doivent, dira-t-il, s'organiser et se rapprocher de la chambre d'agriculture. Les éleveurs doivent aussi travailler en toutes transparencies avec les vétérinaires pour ne pas perdre leur capital."

Au cours de son intervention, le SG a beaucoup insisté sur l'information, la prévention, la sensibilisation, l'organisation avant de rendre un vibrant hommage au corps des médecins vétérinaires, aux APC pour leur mobilisation et le travail accompli depuis l'apparition de cette fièvre aphteuse. La campagne de vaccination se poursuit toujours. Actuellement, notre pays compte plus de 10 000 vétérinaires, dont 382 à Sétif (340 privés et 42 du secteur public)

Jusqu'à nos jours, 115 000 vaches sur les 133 000, dont 77 000 laitières qui compte

la wilaya de Sétif ont été vaccinées. Depuis l'apparition de la fièvre aphteuse l'abattage sanitaire a touché 1 770 taurillons de boucherie, 623 vaches laitières et 540 bovins d'engraissement. Ace jour, plus de 300 dossier ont été déposés pour l'indemnisation, nous dit-on, et l'opération se poursuit toujours. A titre symbolique, une dizaine d'éleveurs ont reçu leur chèque d'indemnisation, mercredi dernier, des mains du secrétaire général du ministère de l'Agriculture au cours de cette séance de travail, riche en débats.

La wilaya de Sétif est considérée comme l'une des plus importantes du pays dans le secteur agricole. Elle occupe 110 000 citoyens à plein temps. Elle est la première wilaya pour sa production en lait avec plus de 270 millions de litres récoltés en 2013, seconde pour sa production d'œufs avec 530 millions d'unités, la troisième pour la viande blanche avec 238 684 q/an et sixième pour la viande rouge avec 240 200 q/an, sans compter le domaine du blé où elle se targue chaque année la première place, comme ce fut le cas en 2013 avec 3.200.000 quintaux.

A.T.

OUM EL-BOUAGHI

Vaccination de 10 000 têtes bovines ...

Pas moins de 10.000 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles (DSA), Brahim Gridi.

L'épidémie a été entièrement maîtrisée dans la wilaya et les sept foyers touchés ont fait l'objet d'une action d'assainissement, a précisé le même responsable.

La wilaya d'Oum El Bouaghi avait bénéficié de 12.000 doses de vaccin anti-fièvre aphteuse,



utilisées dans cette campagne lancée au début du mois d'août.

Depuis l'apparition de cette maladie dans la wilaya, 240 bo-

vins ont été égorgés en présence d'un vétérinaire et leurs viandes commercialisées, tandis que trois autres déjà morts ont été ensevelis selon les normes requises, a précisé le même responsable, la campagne organisée le mois de mars dernier, a ciblé un cheptel de 28.654 vaches.

La signature des arrêtés relatifs à l'indemnisation des 16 éleveurs concernés par cette opération a débuté jeudi, a-t-on souligné à la DSA.

... Et 7 900 têtes à Mascara

Pas moins de 7.900 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse sur 37.000 têtes recensées dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles.

M. Khaled Laarabi a indiqué que l'inspection vétérinaire a distribué 6.000 doses de vaccin supplémentaires et 33 vétérinaires sont mobilisés pour cette opération de vaccination qui s'achèvera la semaine prochaine. Cette opération cible surtout le cheptel bovin des zones limitrophes à celles où les cas de fièvre aphteuse ont été déclarés, notamment frontalières des wilayas de Tiaret et Relizane, en attendant la réception d'un lot supplémentaire de doses de vaccin pour satisfaire toutes les demandes des éleveurs.

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Mascara organisera la semaine prochaine une campagne de sensibilisation contre la fièvre aphteuse au profit des éleveurs qui s'étalera sur trois jours, a-t-on encore annoncé.

APS

DEPUIS LE LANCEMENT DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

74 incendies maîtrisés à Alger

Depuis le lancement du plan de lutte contre les incendies en juillet dernier, les services de la conservation des forêts de la wilaya d'Alger ont enregistré 74 incendies maîtrisés avant leur propagation, a appris jeudi l'APS auprès du directeur de la conservation, Baâziz Abdennour.

L'intervention rapide des agents de la conservation des forêts a permis la maîtrise de ces incendies sur une superficie ne dépassant pas 70 ares des forêts de Bainem, de Ben Aknou, de Bouchaoui, de Saoula et de Magtaa Kheira, a indiqué M. Baâziz précisant que "le couvert forestier n'a subi aucun dommage à ce jour".

Il a souligné que pour cette année, une hausse des incendies a été enregistrée par rapport à l'année précédente imputant cela en premier lieu au facteur humain, estimant que le manque de civisme chez le citoyen était souvent la cause de ces incendies.

D'autre part, le dispositif de lutte contre les incendies pour la saison 2014 dans la wilaya d'Alger qui a débuté en juin dernier et prend fin en octobre prochain, a été mis en place pour la protection de plus de 5000 hectares de la superficie forestière.

Pour cela, trois équipes



d'intervention ont été mobilisées au niveau des forêts de Bouchaoui, Bainem et Ben Aknou dotées d'équipements indispensables pour intervenir dans l'attente de l'arrivée de la protection civile. Trois camions-citernes ont été également mobilisés et dix points d'eau aménagés au niveau des forêts de la wilaya. Ce plan vise à réduire la superficie des forêts rava-

gées par la mobilisation de 60 agents d'intervention rapide ouverte à la mise en place de trois tours de vigie réparties sur les forêts de "Zeralda", "Bainem" et "Ben Aknou".

Le plan englobe les travaux d'aménagement et de nettoiement d'une superficie de plus de 150 hectares ouverte à l'organisation de campagnes de sensibilisation destinées au public.

La wilaya d'Alger qui a enregistré en 2013 quelque 200 incendies ayant ravagé près de 2,5 hectares d'un couvert forestier dépassant 5000 hectares répartis sur 113 sites, dispose d'un patrimoine forestier oscillant entre 300 et 600 hectares dont les forêts de "Magtaa Kheira", "Bouchaoui", "Bouzareah", "Ben Aknou", et "Bainem".

M'SILA :

Une femme se suicide par pendaison à Bousaâda

Les habitants de la cité Route de Biskra, à Bousaâda, dans la wilaya de M'sila ont vécu une fin de semaine dramatique. Une femme divorcée, âgée d'une trentaine d'années s'est donnée la mort par pendaison. L'incident s'est produit mercredi en fin de journée au domicile familial. La victime inerte a été découverte par ses proches pendue à une corde. Si les causes réelles du drame ne sont pas encore connues, un membre de famille soutient que la victime souffrait d'un problème psychique depuis plus d'une année dû à son état social. Le corps sans vie de la jeune femme a été transporté à la morgue de l'hôpital de la ville pour autopsie et une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame.

M.B.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Conférence nationale sur la lutte contre la violence dans nos stades

Une conférence sur «La lutte contre la violence dans les stades» regroupera aujourd'hui à la salle Bachir Ibrahim à Bordj Bou-Arréridj plusieurs associations de supporters, dont celle de la JSK, des personnalités du monde sportif dont Rabah Saâdane, Mahdaoui, des représentants de la Ligue, des spécialistes en psychologie et en sociologie. Une conférence sera ouverte

pour essayer de régler le problème du hooliganisme dans les stades algériens et de mieux encadrer les supporters afin de lutter contre le phénomène de violence dans et en dehors des stades. Cette conférence est organisée par l'association Nadjema en étroite collaboration avec l'APW de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Mouad B.

ACCIDENTS DE CRICULATION A TIZI-OUZOU

Deux morts et six blessés en 48 heures



Douze accidents ont été enregistrés dans les dernières 48 heures à travers différentes routes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Deux morts et six blessés ont été dénombrés dans deux accidents graves. Les blessés eux sont au nombre de six, dans un autre accident grave mais qui ne fera pas de mort. Selon le rapport de la protection civile, c'est mercredi matin qu'est survenu le premier accident à la sortie ouest de la ville de Fréha en direction d'Azaga. Un jeune

de 33 ans a perdu la vie dans la collision de son véhicule de transport de voyageurs et un camion. Le deuxième mort est une femme de 53 ans qui a perdu la vie dans un accident

à Draâ Ben Khedda. Par ailleurs, sur la route reliant Azaga à Bouzeguène, une violente collision entre deux véhicules légers a fait six blessés.

K.N.A

Retrait de confiance du P/APC de Hammam Dalâa

Douze membres parmi les dix-neuf qui constituent l'exécutif de l'APC de Hammam Dalâa, dans la wilaya de M'sila, ont décidé de retirer leur confiance à leur président, dans une pétition dont une copie a été remise à la presse. «Cette décision a été prise suite aux dépassements observés et la mauvaise gestion des affaires de la commune. Ces élus ont adressé une correspondance signée au chef de daïra et au wali dans laquelle ils expliquent clairement cette gestion "chaotique", disent-ils.

En attendant les résultats des enquêtes dépechées par la wilaya, les élus menacent d'une démission collective si le P/APC reste.

Mouad B.

USA:

Premier tir du lanceur SLS au plus tard en novembre 2018



L'agence spatiale américaine Nasa a indiqué mercredi que son lanceur connu sous l'appellation Space Launch System (SLS) devrait effectuer son premier vol au plus tard fin 2018, avec pour mission à terme de transporter du matériel et des humains sur Mars.

Le programme SLS est en cours de développement depuis trois ans et devrait, dans un premier temps, permettre d'envoyer des engins spatiaux au-delà de l'orbite terrestre et, peut-être par la suite, d'envoyer des engins habités vers mars d'ici 2030.

La Nasa a procédé à un examen approfondi du programme, qui nécessite un engagement de l'agence spatiale de 7 milliards de dollars entre 2014 et 2018 pour une version de 70 tonnes du lanceur.

"Le programme effectue des progrès réels et importants", a déclaré William Gerstenmaier, l'un des responsables des missions d'exploration humaine de la Nasa.

"Nous allons faire travailler les équipes pour atteindre un horizon plus ambitieux, mais nous devrions être prêts (pour le premier tir) au plus tard en novembre 2018", a-t-il ajouté.

"Après un examen rigoureux, nous sommes engagés sur un niveau de financement et un calendrier de lancement qui nous maintiennent sur notre objectif d'envoyer des humains sur Mars dans la décennie 2030 – Et nous allons nous y tenir", a assuré Robert Lightfoot, l'un des administrateurs de la Nasa.

Le Government Accountability Office (GAO), la cour des comptes américaine, s'est néanmoins interrogé le mois dernier sur le plan de financement actuel du SLS, estimant qu'il pourrait manquer 400 millions de dollars au programme".

Le GAO s'est aussi inquiété du calendrier de développement ainsi que de la façon dont les ingénieurs vont parvenir à intégrer les équipements conçus pour un programme de la Nasa qui a été annulé. Le projet Constellation visait à ramener des hommes sur la Lune.

M. Gerstenmaier a indiqué que la Nasa avait pris en compte ces remarques et s'employait à appliquer les recommandations du GAO.

Le SLS est le premier lanceur de grande capacité de la Nasa en plus de 40 ans, et le coût total pour développer la première version de trois variantes est estimé à 12 milliards de dollars.

Le SLS "offrira une capacité de lancement sans précédent de 130 tonnes, ce qui permettra de mener des missions encore plus lointaines dans notre système solaire, y compris vers un astéroïde et Mars", a expliqué la Nasa.

La capsule habitée Orion, dont le premier tir de test est prévu en décembre, pourrait être lancée par le SLS et transporter des astronautes pendant plusieurs mois pour atteindre la Planète rouge.

APS

USA : Premier essai clinique d'un vaccin expérimental début septembre

Le premier essai clinique d'un vaccin expérimental contre le virus Ebola aura lieu début septembre prochain sur trois volontaires sains aux Etats-Unis, d'autres pays devront s'en initier les prochaines semaines, ont annoncé jeudi les Instituts américains de la santé (NIH).

Dès la semaine prochaine, trois premiers volontaires seront mobilisés dans un tout premier essai clinique qui se déroulera aux NIH à Bethesda dans le Maryland près de la capitale Washington (est), a déclaré Dr Anthony Fauci, directeur de l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), qui fait partie des NIH.

Un autre essai clinique débutera en début de septembre avec des volontaires sains au Royaume-Uni, en Gambie et au Mali dans le cadre d'un consortium international, annoncé plutôt jeudi par l'association britannique caritative Wellcome Trust. Au total vingt adultes en bonne santé âgés de 20 à 50 ans seront recrutés, a précisé le Dr Fauci, qui a ajouté que d'autres essais cliniques du même vaccin suivront dans les prochaines semaines dans d'autres pays.

Dans ce contexte, les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont entamé des discussions avec le ministère nigérian de la Santé pour mener une étude clinique de phase I avec des volontaires sains au Nigeria.

Aussi, le Dr Fauci a rapporté qu'un essai clinique de phase I serait effectué cet automne avec un autre vaccin expérimental développé par l'agence de santé publique canadienne. Le vaccin des NIH/GSK, a été élaboré à partir de trois précédents vaccins expérimentaux contre Ebola testés chez des humains en 2003. Il a permis une excellente protection sur des singes, a souligné le Dr Fauci.

L'ambition est de mener les essais à leur conclusion d'ici la fin 2014. Cette épidémie constitue "une urgence de santé publique", a souligné le responsable. "Nous accélérerons le calendrier pour tester un vaccin expérimental développé depuis plusieurs années par le NIAID avec le laboratoire britannique GlaxoSmithKline et nous avons obtenu le feu vert de l'agence des médicaments", la Food and Drug

Administration (FDA), a-t-il ajouté. Quarante personnes participeront à la phase expérimentale en Gambie et autant au Mali. "Une subvention de 2,8 millions de livres (3,5 millions d'euros) assurée entre autre par Wellcome Trust, permettra à une équipe de chercheurs à l'université d'Oxford de commencer à tester le vaccin en parallèle aux essais similaires" menés aux Etats-Unis, a déclaré Wellcome Trust dans un communiqué. Les premiers bénévoles pourraient être vaccinés dès "la mi-septembre". "Si les essais sont concluants, des stocks (de vaccins) pourraient ainsi être immédiatement disponibles pour l'OMS", a expliqué Wellcome Trust. Cette fièvre hémorragique a déjà fait depuis le début de l'année 1.427 morts et touché 2.615 personnes en Guinée, en Sierra Leone, au Liberia et au Nigeria, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

APS

Ebola: «La crise numéro un du monde»

**L'épidémie Ebola
qui sévit
maintenant en
Afrique de l'Ouest
est "la crise numéro
un du monde", a dit
Cees Wittebrood,
responsable
Afrique orientale, et
australe de la
Direction générale
de la Commission
européenne pour
l'aide humanitaire
et la protection
civile (ECHO), lors
d'une conférence
de presse vendredi
à Bruxelles.**



Il a indiqué un bilan de plus de 3.069 cas confirmés ou suspects, dont 1.552 morts, jusqu'au 26 août. 40% des cas ont été signalés pendant les trois dernières semaines. En Europe, trois cas ont été signalés, dont un mort en Espagne. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il s'agit de la plus grave épidémie Ebola en termes des nombres des cas et des morts, et de la couverture géographique.

L'épidémie Ebola frappant surtout la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone et le Nigeria

est aussi "une crise multidimensionnelle" qui affecte des communautés locales ainsi que des secteurs alimentaire et logistique, a ajouté M. Wittebrood. Il a exprimé son inquiétude sur le manque de moyens du personnel médical en Afrique de l'ouest pour traiter des patients, et sur le fait que "le staff" médical et humanitaire est plus exposé au risque.

M. Wittebrood a estimé qu'il faudrait 200 millions d'euros par mois pour contenir l'expansion de l'épidémie Ebola vers d'autres pays et d'autres continents.

JAPON - YOKOHAMA : 36.000 euros d'amende pour insulte raciste

Le club japonais de Yokohama a été condamné vendredi à une amende de 5 millions de yens (36.000 euros) pour le comportement raciste de l'un de ses supporters ayant agité une banane à l'adresse d'un joueur noir de l'équipe adverse durant un match de championnat.

Ala faveur des caméras de surveillance, le geste a été filmé, ce qui a permis à la direction des F-Marinos de Yokohama

d'identifier rapidement le coupable et, ensuite, de l'exclure à vie de son stade. Mais les responsables de la J-League (le championnat japonais) ont infligé une amende au club, considérant cette mesure comme insuffisante, surtout qu'il s'incident a provoqué une vague d'indignation dans le pays où les insultes racistes dans le football sont relativement rares.

Plus tôt dans l'année, les Urawa Reds ont dû

jouer un match de championnat à huis clos après que des supporteurs eurent déployé au-dessus d'une entrée du stade une banderole portant l'inscription "Japonais seulement". Ces mêmes Reds, qui revendentiquent le plus grand nombre de supporters parmi tous les clubs de J-League, avaient déjà été condamnés à payer 5 millions de yens d'amende en 2010 pour un incident à caractère raciste.

12 nouveaux policiers arrêtés dans une affaire d'écoutes téléphoniques

Les autorités turques ont intercepté, jeudi soir, douze nouveaux policiers dans le cadre de l'enquête sur de supposées écoutes téléphoniques illégales visant notamment de hauts responsables.

Ce nouveau groupe de policiers de différents grades mis en cause sont poursuivis pour acquisition illégale de données personnelles, non destruction de ces données, violation de la vie privée et falsification de documents officiels", selon la même source. Ces interpellations portent à près d'une centaine le total d'éléments de la police arrêtés depuis le début d'août. Ils sont accusés d'être des proches du mouvement religieux Fethullah Gülen, ex-allié du Premier ministre exilé aux Etats-Unis, poursuivis d'espionnage, d'écoutes illégales, faux et usage de faux de documents officiels, violation de la vie privée, fabrication de preuves et violation

du secret d'instruction.

Les investigations et arrestations sur cette affaire ont conduit à une grande purge au sein tant de la police que de la magistrature soupçonnée de constituer une "structure parallèle", terme utilisé par l'ancien Premier ministre et président Recep Tayyip Erdogan pour désigner les policiers et membres de l'appareil judiciaire partisans du prédicateur Fethullah Gülen.

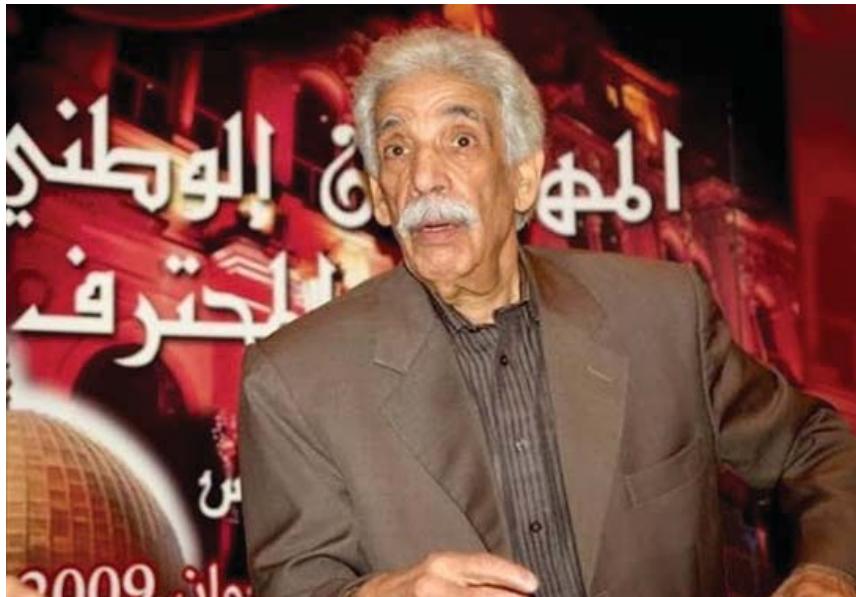
Le pouvoir turc avait lancé, fin juin, une vaste enquête judiciaire contre le mouvement de Gülen, accusé d'avoir manipulé l'enquête ouverte en décembre dernier sur un vaste scandale de corruption impliquant le Premier ministre et son entourage. Plus de 6.000 responsables de police ont été limogés ou mutés depuis le début de ce séisme politico-financier de décembre 2013.

LIBYE : De plus en plus de migrants tentés de quitter le pays

De plus en plus de migrants établis en Libye pourraient chercher à quitter le pays par la mer Méditerranée, pour échapper aux violences dans la capitale, a averti vendredi l'Organisation internationale des migrations, dans un communiqué à Genève. Au cours des six dernières semaines, Tripoli a été le théâtre de violents combats entre factions rivales, et l'aéroport a été bombardé. "L'OIM est préoccupée par le fait que le nombre de migrants cherchant à rejoindre l'Italie depuis la Libye par la mer risque d'augmenter dans les prochaines semaines", indique l'organisation. L'insécurité à Tripoli empêche les 25 membres de l'équipe de l'OIM sur place de se déplacer librement. Selon les autorités libyennes, 50.000 personnes ont été forcées à quitter leur foyer et à s'installer dans les environs de Tripoli. Le 22 août dernier, dix Soudanais ont été tués par un missile qui a détruit leur maison dans un district de Tripoli. Il y a environ 15.000 Soudanais qui vivent dans le district concerné. La situation des migrants dans les centres de détention se détériore également. Il y a 18 centres de détention pour les migrants, qui accueillent en général entre 4.000 et 6.000 personnes. Ces centres manquent de gaz pour la cuisine, d'eau et de nourriture. Certains centres ont été obligés de relâcher des migrants, car ils ne pouvaient plus les nourrir.

Un hommage à M'Hamed Benguettaf, en ouverture du 9^e Festival national du théâtre professionnel

Le montage dramaturgique «Adhouae» (Lumières), un hommage au regretté M'Hamed Benguettaf tiré d'extraits de ses œuvres, a été présenté jeudi dans la soirée à Alger en ouverture du 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), prévu jusqu'au 8 septembre prochain.



Mise en scène par Abdelkrim Beriber et Yacine Zaïdi sur une idée d'Amel Menghed, «Adhouae» est une fresque composée de passages de différents travaux d'écritures et d'adaptations de l'Ex directeur du Théâtre national algérien (Tna).

Des tableaux de Akd El Djouher, Fatma, Ech'Chouhada Yaâoudouna Had El Ousboue, Et Tamrine, Galou laârab galou, Arrêt fixe et El Aya, présentés au Tna, ont constitué l'essentiel du travail monté autour des personnages d'El Abed et El Djemai, campés respectivement par Yacine Zaïdi et Brahim Chergui.

Dans un effort collectif prolifique qui a permis aux dix comédiens distribués de mettre la main à la pâte, la trame fragmentée du spectacle a permis de rappeler l'œuvre de M'Hamed Benguettaf, dans son élan d'auteur et de comédien. Y

asmine Abdelmoumen, Hadjla Kheïladi, Sali Bennacer, Faïza Amel, Djamel Guermi, Abdelkrim Beriber, Fouad

Zahed, Abbas Mohamed Islem et Mourad Oudjiti, incarnant différents personnages dans les œuvres du dramaturge, se sont donné la réplique dans des atmosphères chargées de souvenirs. La musique de Mohamed Zami, inspirée de nostalgie, et la scénographie de Mourad Bouchéhir, faite de deux longs pantalons suggérant la liaison entre l'Au-delà et le monde des vivants ainsi que des panneaux amovibles représentant les différentes pièces choisies ont illustré le montage dramaturgique.

Président la cérémonie d'ouverture, la ministre de la Culture Nadia Labidi a rendu hommage au regretté M'Hamed Benguettaf par la remise, à son fils, de la distinction honoraire

du 9^e Fntp, avant d'affirmer sa volonté de «travailler à la création de nouvelles écoles de formation en arts de la scène, dans différentes régions du pays qui peuvent accueillir ces établissements».

Avant d'annoncer officiellement l'ouverture du 9^e Fntp, Nadia Labidi a

réitéré le soutien de l'Algérie à la Palestine rendant hommage aux artistes algériens pour «la solidarité dont ils ont fait montre à l'égard du peuple de Ghaza», durant un été de «haute qualité artistique».

Le parcours de M'Hamed Benguettaf dans ses différentes dimensions sera également évoqué le 31 août dans une conférence présidée par l'écrivain-romancier Waciny Laâredj, durant laquelle des dramaturges et académiciens algériens et étrangers interviendront.

Le 9^e Fntp verra concourir dix-sept spectacles et présentera un spectacle égyptien en «Invité du festival» au TNA, alors que, neuf autres prestations seront présentées en dehors de la compétition à la salle El Mouggar.

En marge des représentations, un colloque scientifique, un atelier de formation, des lectures poétiques et des présentations littéraires sont également au menu de ce festival.

«Ya chari dala fi souk Edlala» un plaidoyer pour les artistes

La pièce théâtrale «Ya chari dala fi souk Edlala», en cours de réalisation à Biskra, est un plaidoyer pour les artistes et leur capacité à corriger les conduites négatives dans la société, a indiqué, jeudi, l'auteur et réalisateur de cette œuvre, Ahmida Khidhar.

La trame de cette pièce théâtrale se déroule dans un souk, a indiqué à l'APS

cet artiste, en marge des répétitions, précisant que le choix de cet espace ouvert n'était pas «fortuit», car «c'est là-bas où toutes les personnes des différentes franges sociales, professionnelles et intellectuelles se rencontrent pour échanger marchandises et idées.»

Dans les pavillons de cet espace où chacun essaie de faire connaître ses idées et s'efforce à les défendre, appa-

raissent des opportunistes qui, se croyant supérieur aux autres et/ou plus intelligent, pensent tromper leur monde en critiquant tout, ironisant, plaisantant, voire tournant en dérision des personnes irréprochables.

Les artistes, comédiens ou poètes, trouvent-là matière à réflexion, a souligné Khidhar. Au travers de cette pièce, l'auteur tente de

transmettre un message au public, à savoir celui de laisser l'intérêt général l'emporter sur l'egoïsme étrôit émanant de certains mauvais citoyens à la vue courte.

Cette œuvre théâtrale, produite par la coopérative «Biskra-art» est en phase d'achèvement, elle sera présentée au public «dans le courant du mois d'octobre», a indiqué son réalisateur et auteur Khidhar Ahmida.

JIJEL : La plage du «Grand phare», numéro 1 au hit-parade des plages

Les estivants qui mettent pied à terre à Jijel jettent leur dévolu sur la plage du «grand phare», située à quelques kilomètres à l'ouest de la ville de Jijel.

Faisant partie des vingt-deux plages surveillées et autorisées à la baignade, cette portion du littoral qui s'étire sur 120 km, demeure la destination privilégiée des estivants pendant tout l'été. Des sondages effectués auprès des estivants, voire des citoyens de la région, confirment que cette plage est leur «destination de choix».

Elle attire beaucoup de monde. De par sa position, à proximité du chef-lieu de wilaya (6 km), de son accès et surtout du cadre féérique dans lequel elle est localisée, à l'ombre du Grand phare, cette plage ne désemplit pas d'amoureux de la grande bleue.

Sur pratiquement près de deux km de longueur, cette portion du littoral au sable fin et au contour curvilinear, reçoit, chaque été, des milliers de candidats à la trempette.

La silhouette du phare ou «Ras El Afia», qui prévient les navires de passage de certains dangers (écueils, récifs, etc.), lui confère un panorama des plus enveloppants, particulièrement au couche du soleil. D'ailleurs, il y a nombreux les photographes, amateurs ou professionnels, à immortaliser ce décor édénique et sublime de la célèbre corniche jijélienne, partiellement au couche du soleil.

La plage en question fait régulièrement le plein d'estivants. Le nombre de véhicules en stationnement le long de la route nationale reliant Jijel à Bejaïa, où dans des aires plus ou moins aménagées, renseigne bien sur l'intérêt croissant porté à cette plage. La fausse note est la présence de jeunes qui s'autoproclament gardiens de parking. L'accès à cette plage se fait par un sentier encore mal aménagé et très étroit permettant difficilement la circulation de deux véhicules en sens inverse.

L'ambiance des lieux est en couleurs et sonorités, créée surtout par la présence de bambins équipés de bouées, de seaux d'eau et d'épuisettes pour des jeux de plage, ou s'initier à la pêche en ramassant moules, oursins et coquillages.

Les parasols et chaises pliantes, installés sur le sable, complètent le décor clairsemé de rochers à fleur d'eau, parfois aux formes étranges, façonnées par le mouvement des flots de la mer.

A un jet de pierre, «La crique», qui se découvre au détour d'un virage sur la RN 43, est une autre merveille très prisée. Son paysage est tout simplement magnifique, une création de la Nature. Les rochers de cette plage font office de plongeoirs pour de jeunes nageurs par trop téméraires.

Quoique un peu exiguë, cette portion du littoral, comme une anse, est disputée au centimètre Carré. En effet, il faut arriver de bonne heure pour avoir une place dans ce coin, faisant lui aussi, face, au Grand phare. Comme si les deux plages vivent dans une communion totale.

Devenue une destination touristique très fréquentée durant l'été, Jijel accueille, chaque saison estivale, plusieurs millions de vacanciers, pour un rendez-vous convivial avec la mer et le soleil. Ce tourisme de masse s'il gène des fortunes pour les commerces, loueurs d'appartements ou de villas, ou autres opérateurs, gagnerait cependant à être mieux préparé, géré et organisé, car à l'état actuel, la corniche vit dans une anarchie et coule sous le poids des visiteurs, des véhicules en circulation intra et extra-muros.

Le sel est réellement dangereux au-delà de 7 g par jour

A petites doses, le sel n'est pas l'ennemi de notre santé. Mais l'abus de sel peut être véritablement redoutable. Et même mortel, au-delà de 7 g par jour.

Il y a quelques jours, une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* indiquait que l'excès de sel tue prématûrement environ 1,65 millions de personnes chaque année dans le monde. Ces décès sont dus à une consommation quotidienne de sel au-dessus du niveau conseillé, qui est de 2 g par jour pour l'Organisation mondiale de la santé.

Les Américains consomment en moyenne 3,4 grammes de sodium par jour, soit l'équivalent de 3,5 cuillères à soupe de sauce soja, par exemple. Un chiffre déjà trop élevé pour l'OMS qui rappelle que ses recommandations sont de 2 g de sodium par jour. La fédération de cardiologie américaine va même plus loin en recommandant de ne pas en consommer plus de 1,5 gramme.

Pas assez de sel est mauvais aussi

Une autre étude menée en parallèle s'est donc penchée sur la réelle consommation de sel de



près de 102 000 personnes réparties dans 17 pays, afin de déterminer quel pouvait être le seuil critique au-delà duquel la consommation de sel devient véritablement mortelle.

Ce qui n'est guère surprenant c'est qu'ils se sont aperçus que les personnes qui consomment environ 7g de sodium chaque jour ont un risque de décès ou d'accident cardio-vasculaire réel.

En revanche, selon cette étude, ce risque de mortalité prémature est vraiment moindre lorsque la consommation est de 3 à 6 g par jour.

Et ce qui est encore plus surprenant, c'est que les chercheurs ont également constaté qu'un régime faible en sodium était également associé à une mortalité plus élevée pour des raisons cardiovasculaires. «Trop de sel est mauvais pour nous. Mais cela ne veut pas dire que nous devons tendre vers un régime sans sel. Les deux extrêmes sont préjudiciables pour la santé» concluent les chercheurs.

TABAGISME : un gène augmenterait la consommation de tabac

Un gène modifié pousserait les fumeurs à consommer plus de cigarettes, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Fumer tue, mais pour certaines personnes, ce risque est multiplié par un gène modifié, le ChRNA3, selon une nouvelle étude scientifique danoise. En effet, cette variante inciterait les amateurs de cigarettes à consommer plus de nicotine que les autres et à mourir prématûrement des maladies dues au tabac.

Les chercheurs de l'Université de Copenhague et de l'Hôpital Universitaire de Copenhague ont suivi 55 568 personnes dont 32 823 fumeurs pendant 10 ans.

Les chercheurs ont analysé les échantillons de sang des participants et évalué la longueur de leurs télomères. Les télomères empêchent l'ADN présent dans nos chromosomes d'être endommagé.

Mais avec la vieillesse, ces télosmères raccourcissent, ce qui s'accompagne d'un vieillissement des cellules qui meurent plus rapidement. Le tabagisme provoque les mêmes effets sur cette partie des chromosomes. Pendant la durée de cette étude, 3430 participants sont décédés.

La surconsommation de tabac, un héritage génétique

Les scientifiques ont constaté que les gros fumeurs étaient porteurs d'une variation sur le gène ChRNA3 qui est associée à une surconsommation de tabac.

Les participants de l'étude porteurs de ce gène modifié de leurs deux parents fument 20% fois plus que les fumeurs qui n'ont pas hérité de ce gène.

«La surconsommation de tabac est associée à des télomères courts,

donc à une espérance de vie limitée et à un gène modifié, le ChRNA3», explique Line Rode du département de biochimie de l'université de Copenhague.

En revanche ce gène qui «incite» les consommateurs de nicotine à fumer plus ne détermine pas si une personne va devenir fumeuse ou non.

L'épidémie de tabagisme tue près de 6 millions de personnes chaque année. Plus de 5 millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs, et plus de 600 000, des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Une personne environ meurt toutes les six secondes du fait de ce fléau, ce qui représente un décès d'adulte sur 10» rappelle l'organisation sur son site d'informations.



Les jeux vidéo violents pourraient nous rendre meilleurs

Souvent accusés de rendre nos ados violents, les jeux vidéo pourraient, en fait, développer leur sens moral. Dans l'imagination collectif, les jeux vidéo se classent en deux catégories : ceux qui sont bons pour notre santé (les jeux de réflexion, de stratégie, ceux qui font travailler nos neurones, voire nos muscles) et les autres. Accusés de provoquer l'agressivité chez nos ados, ces derniers sont souvent violents, et n'ont (légitimement) pas la côte du côté des parents. Pourtant, une récente étude américaine

publiée dans la revue scientifique *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking* pourrait bien relancer le débat sur ces parias de l'univers vidéoludique. Rien que le titre de l'article annonce la couleur : « Être mauvais dans un jeu vidéo pourrait accroître notre sens moral ». En effet, ces travaux (menés sous la direction du professeur Mathieu Grizzard, de l'université de Buffalo) montrent que les comportements immoraux dans le jeu auraient tendance à provoquer une certaine forme de culpabilité chez le

joueur, qui deviendrait alors meilleur dans le monde réel. La culpabilité pour accroître la moralité En résumé, si, dans le jeu, le joueur cambriole allègrement toutes les banques sur son passage (comme c'est d'ailleurs possible dans la série des *Grand Theft Auto*), il risque de se sentir coupable... et de comprendre que le vol, en vrai, c'est mal. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont incité 185 participants à incarner (en jeu) un terroriste puis un soldat de l'ONU. Dans la peau du

terroriste, les joueurs ont tué, volé et commis des attentats ; au final, tous ont fait état d'un sentiment de malaise teinté de culpabilité... «Ces travaux nous montrent le potentiel émotionnel des jeux vidéo», analyse Mathieu Grizzard, principal auteur de l'étude. Ces médias pourraient avoir une influence positive sur nos valeurs morales.»

Bien que critiquable, cette étude a au moins le mérite de remettre les jeux vidéo sur le devant de la scène, à l'heure où les blockbusters d'été préparent leur arrivée sur nos consoles...

Une hormone pour prévenir les lésions des bébés prématurés



Selon une étude scientifique suisse, l'érythropoïétine, une hormone plus connue sous le nom d'EPO, permettrait d'éviter certaines lésions neurologiques chez les bébés prématurés.

L'érythropoïétine (plus connue sous le nom d'EPO) est une hormone particulièrement connue depuis qu'elle a été détournée par les coureurs cyclistes comme produit dopant. Mais c'est avant tout une hormone utilisée à des fins médicales en cas d'insuffisance rénale chronique, de maladies du sang ou de cancer (comme le lymphome). Mais des chercheurs de l'hôpital universitaire de la faculté de médecine de Genève viennent de découvrir que l'EPO, administrée à des bébés prématurés, pourraient prévenir les lésions du cerveau dues au fait qu'ils ne sont pas nés à terme.

Ces chercheurs suisses ont étudié les effets de l'EPO sur 165 cerveaux de bébés nés prématurés. La moitié d'entre eux avait reçu 3 doses d'hormones dans les deux jours suivants leur naissance. Et l'autre moitié avait reçu un placebo. « Nous avons découvert en étudiant les résultats par IRM, que les cerveaux des enfants ayant reçu les doses d'EPO avaient subi moins de dommages que les autres » explique le Dr Russia Ha-Vinh Leuchter, co-auteur de l'étude.

« Ce n'est que la première étape », précise le Pr Petra Hüppi, également auteur de l'étude. « Nous devons suivre les bébés concernés et faire d'autres IRM dans deux ou trois ans afin de voir si les déficiences cognitives que l'on observe généralement chez les enfants prématurés sont atténues ».

Chaque année, environ 55 000 bébés naissent avant la 37e semaine de grossesse. Ils sont alors considérés comme prématurés.

Le prématuré est un nouveau-né dont toutes les grandes fonctions sont immatures. Sa respiration est entrecoupée de pauses qui nécessitent une surveillance constante. Il n'a pas encore le force de téter ni le réflexe de succion, il doit donc être nourri par sonde. Et trois dangers majeurs le menacent : la détresse respiratoire, l'hémorragie intracrânienne et les infections, en raison de son système immunitaire immature.

Vous êtes enceinte ? Evitez le thon

Selon une association de consommateurs, les femmes enceintes devraient éviter de consommer toute forme de thon, y compris celui en boîte. Ceci, afin d'éviter une exposition au mercure.

Selon différentes études sanitaires, les bébés exposés au mercure *in utero* peuvent souffrir de dommages au cerveau ainsi que de problèmes d'audition ou de vue.

C'est pourquoi The Yonkers, une association de consommateurs américaine, met en garde les femmes enceintes, en leur conseillant d'éviter la consommation de thon pendant leur grossesse. Leurs recommandations concernent le thon frais mais également le thon en boîte.

En tant que poisson gras, le thon représente une source non négligeable d'acides gras essentiels. Mais les eaux où il est pêché sont de plus en plus contaminées en mercure, notamment l'Atlantique Nord. Et les poissons élevés ou pêchés dans ces eaux ont naturellement tendance à accumuler le mercure dans leurs tissus.

Les recommandations de l'association de consommateurs vont à l'encontre des dernières directives de la Food and Drug Administration, qui recommandent aux femmes qui veulent



tomber enceinte, qui sont enceintes ou qui allaitent, de conserver le thon sur la liste des aliments qu'elles peuvent continuer à consommer. « Mais le thon pâle n'est pas un bon choix en raison d'une forte probabilité

qu'il contienne du mercure » insiste l'association.

A hautes doses, le mercure est associé à des troubles neurologiques (sclérose en plaques notamment). L'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'environ-

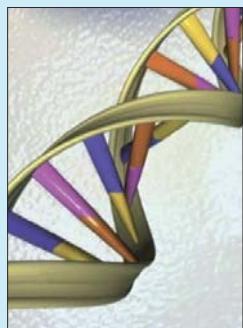
nement et du travail (Anses) recommande ainsi de consommer du poisson uniquement deux fois par semaine, afin de bénéficier de ses vertus nutritionnelles, et de diversifier les espèces de poissons consommées.

Cancer : il laisse une empreinte visible sur l'ADN

Le cancer laisserait sa marque sur le génome, d'après une nouvelle étude américaine. Une découverte qui pourrait améliorer le dépistage ou le traitement préventif.

Le cancer laisserait sa « signature » sur la molécule d'ADN, révèle une étude de l'University School of Medicine de Baltimore (USA), publiée dans la revue scientifique Genome Medicine le 26 août dernier.

Ces travaux soulignent l'importance de l'épigénétique dans le cancer : l'ADN est modifié par la maladie, et ces modifications



sont transmissibles mais aussi réversibles, sans toutefois altérer l'information génétique en elle-même.

Pour arriver à cette conclusion et identifier quelle était la modification exacte de l'ADN due au cancer, les chercheurs ont analysé la séquence génomique de 108 tissus provenant de cinq types de cancers différents (pancréas, thyroïde, poumon, sein), ainsi que de tissus sains et de 51 tumeurs pré-malignes.

Grâce à un nouveau processus d'analyse, les scientifiques ont alors observé une perte de grou-

pement méthyle (composé d'un atome de carbone et de trois atomes d'hydrogène) sur les grands tronçons d'ADN des cellules cancéreuses. Ces modifications semblent se produire au début de la formation des tumeurs, et pourrait être ce qui permet aux cellules tumorales de prospérer.

Grâce à l'empreinte laissée par le cancer sur l'ADN, les chercheurs pourront désormais travailler à l'élaboration d'un dépistage précoce ou d'un traitement préventif pour les patients dont l'ADN est ainsi marqué.

EBOLA : le virus tue plus de femmes que d'hommes

Le virus de la fièvre hémorragique fait plus de victimes chez les femmes que chez les hommes. Une raison principalement sociale : lorsqu'un enfant tombe malade, c'est sa mère et non son père qui le soigne... et qui attrape à son tour le virus.

Depuis le début de l'épidémie de fièvre Ebola, plus de 1350 personnes sont décédées. Selon l'Unicef, une majorité de personnes infectées seraient des femmes : elles représenteraient entre 55 et 60 % des personnes touchées peut-on lire dans le Washington Post. Cette proportion atteindrait même 75 % au Libéria.

Les raisons de cette inégalité face au virus sont principalement sociales : lorsqu'un membre de la famille (et notamment un enfant) tombe malade, ce sont essentiellement les femmes qui le soignent et non les hommes. Lorsqu'il y a un décès dans la fa-

mille, ce sont aussi les femmes qui préparent les funérailles. De même, les femmes sont majoritaires parmi les personnels soignants. Or, ceux-ci ne sont pas épargnés par le virus depuis le début de l'épidémie.

Enfin, ce sont également les femmes qui vendent la production agricole sur les marchés hebdomadaires, sans se soucier des zones de quarantaine. La Côte d'Ivoire a d'ailleurs fermé l'accès de ses foires aux frontaliers.

Mais au-delà de ces raisons sociales, le magazine Foreign Policy rappelle que de nombreuses épidémies touchent plus régulièrement les femmes : la grippe H1N1 ou le sida, par exemple. Une des explications serait que l'on minimise certains symptômes chez le sexe féminin, comme les saignements par exemple, que l'on confond avec les saignements menstruels.



CÔTE D'IVOIRE

La mission onusienne prête à sécuriser les prochaines élections de 2015

Le chef des opérations des forces de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci). Sébastien Leitner a assuré jeudi que la mission onusienne est prête à sécuriser les prochaines élections prévues en 2015 dans le pays.

«En dépit de la réduction de ses effectifs, l'Onuci reste opérationnelle. Il faut noter que nous agissons dans le cadre de la protection de la population civile», a affirmé M. Leitner à des médias à Abidjan. «L'Onuci se tient prête à assurer cette mission de protéger la population. Nous sommes au top niveau de notre capacité opérationnelle», a ajouté le chef de la mission onusienne.

En perspectives de ces élections, les forces onusiennes ont entamé des manœuvres militaires à Gagnoa au centre-ouest du pays, selon le responsable onusien. Les élections doivent débuter en octobre 2015 en Côte d'Ivoire avec notamment un scrutin présidentiel.

LIBYE

Le gouvernement provisoire libyen a présenté sa démission au Parlement

Le gouvernement provisoire libyen a présenté sa démission au Parlement élu, selon un communiqué publié jeudi soir.

Ce gouvernement siégeant dans l'Est de la Libye pour échapper à la pression des milices fortement présentes à Tripoli a indiqué «avoir présenté ses démissions au Parlement élu» et qui tient ses réunions, pour la même raison, à Tobrouk, à 1.600 km à l'est de la capitale.

Il a dit espérer voir le Parlement qu'il considère comme «la seule autorité légitime du pays», former un nouveau gouvernement «représentant toutes les catégories du peuple libyen (...) et capable de rétablir la sécurité et de bâti un Etat de droit».

Un tel gouvernement est souhaité par la communauté internationale qui s'inquiète de la situation de chaos en Libye. Le gouvernement démissionnaire a dénoncé l'intention des miliciens à dominante islamiste qui veulent former un gouvernement alternatif à Tripoli après avoir convoqué l'Assemblée sortante, le Conseil général national (CGN), dont le mandat a théoriquement expiré avec l'élection, le 25 juin, du Parlement. «C'est un acte de rébellion contre la légitimité représentée par le Parlement qui a été reconnu par la communauté internationale», a souligné le gouvernement sortant.

SOUDAN

Le gouvernement soudanais et le CICR signent un nouvel accord sur leurs relations bilatérales

MALI - ONU

Un camp de l'ONU attaqué au Nord



Une attaque à la roquette a visé vendredi un camp de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), à Aguelhoc, a déclaré un responsable malien de la sécurité.

«Le camp de la Mission de l'Onu à Aguelhoc a été la cible de quatre tirs de roquettes vendredi vers 04h00

(locales et GMT)», a-t-il précisé, sans pouvoir dire si le camp avait été touché et si l'attaque avait fait des victimes.

«C'est un coup des terroristes», a-t-il affirmé.

Un insurgé malien proche du Mouvement pour l'unité en Afrique de l'Ouest (Mujaq) avait revendiqué une première attaque mercredi contre ce camp, situé dans la

région de Kidal. «Au nom de tous les moujahidines, nous avons attaqué le camp des ennemis de l'islam aujourd'hui à Aguelhoc», avait déclaré Sultan Ould Bady, un malien connu pour ses liens avec le Mujaq.

Neuf roquettes avaient été tirées sur le camp, dont une seule était tombée à l'intérieur, sans faire de victime,

selon une source onusienne sur place.

Trois groupes armés, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Dine et le Mujao, ont contrôlé pendant près de dix mois le nord du Mali, d'où ils ont été en grande partie chassés par une intervention internationale en janvier 2013 initiée par la France.

RD CONGO

15 rebelles tués dans des combats avec l'armée

Quinze membres du groupe rebelle congolais Maï-Maï Yakutumba ont été tués dans des affrontements avec l'armée régulière de la République démocratique du Congo (RDC), dans la province du Kivu-Sud, à l'est du pays, ont rapporté des médias vendredi.

«Les combats ont été difficiles, mais nous avons été capables de vaincre l'ennemi, même si nous avons perdu un de nos officiers de marine», a précisé le porte-parole des Forces armées de la RDC (FARD), le général Jean Richard Kassonga, cité par la presse. «Pendant la bataille qui a eu lieu dans les localités de Lubomo et Mwayenga, dans la région de Fizi, l'armée congolaise a fait couler deux

canots des rebelles avec une vingtaine d'hommes à bord dans le lac Tanganyika, portant des renforts à ses camarades et chargés d'armes, de munition et de nourriture», a indiqué Kassonga, confirmant que «les forces gouvernementales ont tué un chef des rebelles connu sous le nom de Dragila».

Selon les Fardc, les rebelles ont utilisé des bateaux à grande vitesse équipés d'armes pour braquer les voyageurs qui traversent le lac. Depuis mai dernier, les affrontements entre l'armée et les rebelles ont provoqué le déplacement de plus de 5.000 habitants vers la région de Fizi. Formé en 2007, le groupe rebelle Maï-Maï Yakutumba est l'un des nombreux



groupes opérant dans l'est de la RDC.

La RDC est engagée dans un processus de paix fragile après la deuxième guerre du

Congo (1998-2003), qui a impliqué plusieurs pays africains. Environ 19 000 soldats de l'ONU sont déployés sur son territoire.

Le ministère soudanais des Affaires étrangères et le Comité international de la Croix-Rouge (Cicr), ont signé un nouvel accord sur leurs relations bilatérales en remplacement du texte de 1984, selon un communiqué publié par le Cicr.

Le document juridique remplacera l'accord de 1984 sur les relations entre les autorités soudanaises et le Cicr, dont le siège est à Genève. Les autorités soudanaises ont suspendu les activités du Cicr au Soudan début février, évoquant des problèmes techniques, et



ont demandé au Cicr de revoir les clauses qui définissent le statut juridique et diplomatique de l'institution dans le pays, explique-t-on dans le communiqué.

Actuellement, le Cicr discute avec les autorités soudanaises des modalités pratiques en vue de reprendre ses activités humanitaires dans le pays. «Les négociations ont été constructives ces dernières semaines et la signature d'un nouvel accord est une étape positive et essentielle vers la reprise de notre action humanitaire au Soudan», a déclaré Jean-Christophe Sandoz, chef de la délégation du Cicr au Soudan, espérant «conclure prochainement» ces discussions.

«Ce document juridique régule la coopération entre les autorités soudanaises et le Cicr. Il renforce le statut juridique et diplomatique du Cicr dans le pays, et surtout permet de définir la mission du Cicr, qui est d'apporter assistance et protection aux victimes des conflits armés», a ajouté M. Sandoz.

Le Cicr est présent au Soudan depuis 1978. En 2013, près de 1,5 million de personnes au Soudan ont bénéficié de l'aide de cette organisation humanitaire.

APS

CRISE EN UKRAINE

L'Otan ne ferme pas la porte à une adhésion de l'Ukraine

L'Otan a annoncé hier n'avoir pas fermé la porte à une adhésion de Kiev si ce pays souhaite rejoindre l'Alliance.

Interrogé sur la volonté de l'Ukraine de relancer le processus d'adhésion à l'Otan, à l'issue d'une réunion d'urgence au niveau des ambassadeurs consacrée aux développements en Ukraine, le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, a "rappelé la décision prise en 2008 (...) par l'Otan selon laquelle l'Ukraine deviendrait un Etat membre", si ce pays le souhaitait et si il "remplissait les conditions nécessaires". "L'Ukraine avait décidé de poursuivre une politique de non alignement", a-t-il souligné,



ajoutant: "Nous respectons pleinement si le Parlement ukrainien décide de changer cette politique" car nous "adhérons au principe que chaque pays

a le droit de décider lui-même, sans ingérence extérieure". Le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, a déclaré hier que le gouvernement allait soumettre au Parlement "un projet de loi visant à annuler le statut hors bloc de l'Ukraine et à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Otan".

"L'Otan russe" prête à une "opération de maintien de la paix" en Ukraine

Les forces de maintien de la paix de l'ODKB, alliance militaire d'ex-Républiques soviétiques menée par Moscou, sont prêtes à "toute opération de maintien de la paix" y compris en Ukraine, a déclaré hier un responsable de l'organisation.

Les forces de l'organisation du traité de sécurité collective (ODKB), équivalent russe de l'Otan, "sont

prêtes à prendre part à toute opération de maintien de la paix", a déclaré le secrétaire général de l'organisation Nikolai Bordiouja à l'agence de presse russe Ria Novosti.

Il a été interrogé sur la possibilité d'avoir recours aux forces de maintien de la paix dans l'est de l'Ukraine en proie à une insurrection armée prorusse et où Kiev et les

Occidentaux ont dénoncé jeudi l'"incursion" des troupes régulières russes. "Les forces de maintien de la paix peuvent être déployées sur les territoires de pays membres et au-delà", a annoncé M. Bordiouja. L'ODKB comprend la Russie, le Belarus, l'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan.

Merkel et Obama menacent Moscou de "conséquences"

Berlin a annoncé que la chancelière allemande Angela Merkel et le président américain Barack Obama sont convenus jeudi soir lors d'un entretien téléphonique que le comportement de la Russie en Ukraine "ne peut rester sans conséquences".

"Ils se sont dits très inquiets des nombreuses informations sur l'arrivée de nouveaux soldats russes et de matériel militaire russe" dans l'est de l'Ukraine, a déclaré dans un communiqué le porte-parole du gouvernement allemand Steffen Seibert ajoutant que "la chancelière et le président ont été d'accord pour dire qu'un tel comportement ne peut rester sans conséquences".

Le président Obama, a déclaré, lui, depuis la Maison-Blanche qu'il "était évident aux yeux du monde entier" que les forces russes se trouvent en Ukraine, tout en excluant tout recours à la force "pour résoudre le problème ukrainien".

Mme Merkel a "confirmé" au président Obama que

la situation ukrainienne serait au menu du Conseil européen samedi à Bruxelles, selon son porte-parole. Jeudi après-midi, elle avait annoncé que les 28 discuterait d'éventuelles "nouvelles sanctions" contre Moscou. La chancelière a assuré que Berlin poursuivrait ses efforts en vue d'une "solution diplomatique" au conflit, sans en préciser les contours, a ajouté M. Seibert.

Jeudi, la Russie a été mise en accusation lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU par les Occidentaux, Etats-Unis en tête, qui ont dénoncé une implication directe des forces russes aux côtés des séparatistes dans l'est du pays.

Les autorités ukrainiennes ont demandé de leur côté aux Occidentaux des "sanctions significatives" et une aide militaire "d'envergure". Selon l'Otan, "bien plus d'un millier de soldats russes combattent actuellement en Ukraine", ce que Moscou a catégoriquement démenti.

Alexandre Novak : "Forts risques" pour les livraisons de gaz en hiver vers l'Europe



► Le ministre russe de l'Energie Alexandre Novak a souligné hier les "forts risques" qui pèsent sur la livraison de gaz russe vers l'Europe lors d'une conférence de presse avec le commissaire européen à l'Energie Günther Oettinger.

"La situation est hautement critique à l'approche de la saison de chauffage", a déclaré le ministre russe, ajoutant qu'il y a un risque que le gaz livré par Gazprom pour l'Europe soit illégalement prélevé par l'Ukraine pour ses propres besoins".

La Russie a coupé mi-juin ses livraisons de gaz à l'Ukraine, qui refuse la hausse des prix imposée par Gazprom après l'arrivée au pouvoir de pro-occidentaux et accumulé selon M. Novak 5,3 milliards de dollars

de dollars. Cette décision fait craindre des perturbations des livraisons de gaz russe vers l'Union européenne, dont près de la moitié transite sur le territoire ukrainien, comme lors des précédentes guerres du gaz" en 2006 et 2009.

L'Ukraine a reconnu récemment qu'elle ne disposait pas suffisamment de gaz en réserve pour répondre à ses besoins pendant l'hiver et a accusé Moscou cette semaine de vouloir couper le gaz à l'Europe.

Le ministre russe a qualifié de "constructives" les discussions avec M. Oettinger qui ont duré environ deux heures et porté sur des questions "concrètes", sans pour autant annoncer de progrès tangibles. Pour résoudre la crise, il ne faut pas uti-

Poutine demande aux séparatistes un "couloir humanitaire" pour les troupes ukrainiennes encerclées

Le président russe Vladimir Poutine a demandé aux séparatistes prorusses, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'ouvrir un "couloir humanitaire" pour les troupes ukrainiennes encerclées après la prise de contrôle par les rebelles de la ville stratégique de Novoazovsk, dans l'est de l'Ukraine.

"J'appelle les forces rebelles à ouvrir un couloir humanitaire pour les troupes ukrainiennes qui ont été encerclées, afin d'éviter des victimes inutiles et afin de leur donner l'opportunité de se retirer de la zone des opérations", a déclaré M. Poutine dans un communiqué de presse destiné aux séparatistes de la Novorossia.

Ces soldats ukrainiens se sont retrouvés encerclés après "les succès considérables (des séparatistes) contre l'opération militaire de Kiev", a ajouté le président russe, qui a appelé Kiev "à cesser les combats, à établir un cessez-le-feu et à négocier avec les représentants du Donbass".

Il a aussi demandé aux séparatistes prorusses de four-

nir "une aide médicale" aux soldats blessés, ajoutant que la Russie "se tenait prête et fournira de l'aide humanitaire à la population du Donbass".

"Avec tout le respect dû (...) au président d'un pays qui nous aide surtout moralement, nous sommes prêts à ouvrir pour les unités ukrainiennes, encerclées dans ce guépier, un couloir humanitaire à condition qu'elles nous rendent leurs armes et leurs munitions", a répondu hier matin le "Premier ministre" de Donetsk à la chaîne de télévision russe Rossiya 24.

La Russie est accusée par les Occidentaux et Kiev de soutenir les séparatistes pro-russes et d'avoir envoyé des soldats à leurs côtés, plus de mille selon l'Otan. Kiev a affirmé jeudi que les "troupes russes" avaient pris le contrôle la veille de la ville frontalière stratégique de Novoazovsk (11.000 habitants) à 100 km au sud du bastion rebelle de Donetsk, un revers considérable pour les forces armées ukrainiennes.

Poutine : "il faut forcer Kiev à négocier avec les séparatistes"

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré hier qu'il fallait "forcer Kiev à négocier "sur la fond" avec les séparatistes prorusses qui affrontent les forces armées ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine. "Il faut forcer les autorités ukrainiennes à entamer des négociations sur le fond. Pas sur des questions techniques (...) mais sur le fond (...): quels seront les droits de la population du Donbass, de Lougansk, du sud-est du pays", a-t-il lancé lors d'un forum de la jeunesse russe. Le président russe a aussi regretté que Kiev refuse, selon lui, d'évacuer les forces ukrainiennes encerclées par les rebelles dans l'est de l'Ukraine via le couloir humanitaire qu'il a demandé aux séparatistes russes d'établir vendredi. "Je pense qu'il s'agit d'une erreur colossale qui va mener à d'importantes pertes de vies humaines", a-t-il prévenu, ajoutant que "cela lui rappelait les événements de la Seconde Guerre mondiale". Le président russe a aussi annoncé que son homologue ukrainien, Petro Porochenko, l'avait assuré que les soldats russes, que Kiev a annoncé lundi avoir arrêté sur son territoire, reviendront sous peu en Russie. "Je vous le dis sérieusement, je pense qu'ils étaient perdus, la frontière (russo-ukrainienne) n'est pas clairement marquée", a-t-il assuré. M. Poutine a aussi affirmé que la Crimée, "lieu sacré" pour les Russes, ne reviendrait pas dans le giron de Kiev, lançant que "le peuple russe et le peuple ukrainien sont quasiment un seul et même peuple", déclenchant les applaudissements du public. "Cette guerre est notre énorme tragédie", a-t-il regretté.

liser le gaz comme un instrument de sanctions et d'escalade", a insisté de son côté le Commissaire européen, exprimant son "incompréhension" et sa "préoccupation" concernant les informations faisant état de la présence de troupes russes en Ukraine.

M. Oettinger a estimé qu'un "calendrier de remboursement" de la dette devait être établi "dans les prochaines semaines" et que l'UE ferait une proposition sous peu à Kiev. Il s'agit de rembourser les dettes portant sur les livraisons de gaz en novembre et décembre, dont le prix n'est pas contesté, ainsi que partiellement celles pour avril, mai et juin.

APS

RUSSIE - IRAN

Moscou et Téhéran fustigent les sanctions occidentales

Les chefs de la diplomatie russe et iranienne ont dénoncé vendredi les sanctions occidentales et se sont engagés à renforcer la coopération entre leur deux pays. "Les sanctions sont des moyens illégaux de parvenir à ses fins, ce sont des infractions au droit international", a affirmé le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif à Moscou cité par les agences de presse russes.

"Elles ne permettent pas d'atteindre les objectifs fixés, et font souffrir les populations. Elles n'arrêteront pas par exemple la mise en service de plus de centrales nucléaires dans le cadre du programme nucléaire civil iranien", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont imposé un embargo pétrolier et financier ainsi que des restrictions sur le commerce avec l'Iran, accusé de vouloir se doter de l'arme atomique. Ce que dément catégoriquement l'Iran qui affirme que son programme nucléaire est purement civil.

La Russie fait partie du groupe 5+1 (avec la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne) qui négocie avec l'Iran un accord global sur le programme nucléaire controversé de Téhéran. Cet accord doit permettre de garantir la nature exclusivement pacifique de ce programme en échange de la levée des sanctions. Les négociations, prolongées en juillet jusqu'au 24 novembre, doivent reprendre en marge de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'ouvre le 16 septembre. La Russie a par ailleurs engagé avec l'Iran des pourparlers sur un échange de pétrole iranien contre des marchandises et de la technologie russes. Les négociations de ce contrat doivent débuter le 9 septembre à Téhéran.

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a annoncé que la Russie et l'Iran allaient "renforcer leur partenariat économique dans toutes les sphères, dont celle de l'énergie".

"Nous allons d'ici peu de temps non seulement retrouver les niveaux de coopération économique entre nos deux pays atteints avant les sanctions (occidentales contre l'Iran), mais aussi les dépasser de manière significative", a-t-il déclaré, assurant que ce partenariat serait conforme au droit commercial international.

Le ministre russe a ensuite critiqué la politique des Occidentaux "dans tous les conflits du monde, de l'Afrique au Moyen-Orient".

"Les pays occidentaux réclament des cessez le feu et des discussions, mais oeuvrent au renversement des gouvernements", a-t-il déclaré.

SYRIE - IRAK

Ban Ki-moon dénonce "les massacres de civils" par les insurgés de l'Etat islamique

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a dénoncé hier "les massacres de civils" commis par les insurgés de l'Etat islamique (EI) dans le nord de l'Irak. "Toutes les grandes religions cherchent la paix et la tolérance", a-t-il déclaré lors de la Sixième conférence de l'Alliance des civilisations de l'ONU qui se tient sur l'île indonésienne de Bali.

"C'est pourquoi je suis particulièrement indigné par les informations provenant d'Irak faisant état de massacres de civils par l'EI (Etat islamique en Irak et au Levant)", désormais désigné sous le seul nom d'Etat islamique, a ajouté M. Ban. "Des communautés entières qui vivaient depuis des générations dans le nord de l'Irak sont poussées à fuir sous peine de mort, simplement à cause de leurs convictions religieuses", a encore déploré le secrétaire général.

Washington a lancé à partir du 8 août des raids contre les positions de l'EI dans le nord de l'Irak, après que l'avancée des insurgés vers le Kurdistan a jeté sur les routes des dizaines de milliers de personnes, dont un grand nombre de chrétiens et Yazidis, une minorité kurdo-phone non-musulmane.

L'ONU a accusé lundi l'EI de "nettoyage ethnique et religieux" et exhorté la communauté internationale à ne pas laisser ces crimes impunis.

APS

SYRIE

Plus de 3 millions de réfugiés !

Plus de trois millions de Syriens ont fui leur pays ravagé par un conflit sanglant et sont devenus des réfugiés, dont un million au cours de la seule année 2013, a annoncé hier l'ONU.

«La crise des réfugiés syriens s'aggrave. Elle franchit aujourd'hui un nouveau cap avec le chiffre record de trois millions de personnes déplacées», a annoncé le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) dans un communiqué en ajoutant que cette donnée n'inclut pas les centaines de milliers d'autres Syriens qui ont fui le pays mais ne se sont pas fait enregistrer comme réfugiés.

Il y a moins d'un an, le nombre de réfugiés syriens enregistrés s'élevait à deux millions, selon le UNHCR qui a fait état de rapports "sur les conditions de plus en plus épouvantables à l'intérieur du pays" pour expliquer cette hausse spectaculaire.

La plupart des réfugiés syriens ont trouvé refuge dans les pays voisins, le Liban accueillant 1,14 million d'entre eux, la Jordanie 608.000 et la Turquie 815.000.

«La crise syrienne est devenue la plus grande urgence humanitaire de notre époque. Pourtant le monde ne parvient pas à répondre aux besoins des réfugiés et des pays qui les accueill-



lent», a déclaré dans un communiqué Antonio Guterres, directeur de l'UNHCR.

«La réponse à la crise syrienne a été généreuse mais la triste vérité est que nous sommes encore loin de pouvoir répondre à la demande», a-t-il ajouté.

Des donateurs ont réuni 4,1 milliards de dollars pour aider ceux qui étaient affectés par ce conflit. Selon l'UNHCR, il manquerait 2 autres milliards d'ici la fin de l'année pour répondre aux besoins urgents des réfugiés.

L'agence exprime aussi son inquiétude face aux centaines de Syriens

coincés dans le camp isolé d'al-Obaidia, en Irak. Les représentants de l'ONU et d'autres organisations ont en effet été contraints de quitter ce secteur désormais sous le contrôle des insurgés de l'Etat islamique. «Des partenaires nationaux continuent de fournir des vivres et des produits de première nécessité, mais la situation est instable», met en garde l'UNHCR.

Le conflit de plus en plus complexe, qui fait rage en Syrie, s'est soldé par la mort de plus de 191.000 personnes depuis son déclenchement en mars 2011.

L'ONU fait état d'une amélioration de l'accès humanitaire

La sous-secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires humanitaires, Kyung-wha Kang, a fait état jeudi d'une amélioration de l'accès humanitaire mais a dénoncé les obstacles qui subsistent et ralentissent la fourniture de cette assistance aux personnes dans le besoin.

«Pour la première fois en six mois, il y a eu une amélioration au cours du mois écoulé en matière d'accès humanitaire. Nous atteignons plus de gens dans le besoin dans les zones difficiles d'accès grâce à l'adoption de la résolution 2165 du Conseil

de sécurité», a souligné Mme Kang devant les membres du Conseil lors d'une réunion sur la situation en Syrie. Elle a précisé que le mécanisme de surveillance était désormais opérationnel aux points de passage de Bab al-Hawa, Bab al-Salam et Al Ramtha.

La possibilité de franchir les frontières a permis d'atteindre des zones difficilement accessibles dans les gouvernorats d'Alep, de Dera'a, de la région rurale de Damas, d'Idlib, de Lattaquié et d'Al-Qunaytirah. L'ONU a ainsi pu envoyer en Syrie neuf cargaisons en pro-

venance des pays voisins, dont sept depuis la Turquie (quatre par Bab al-Salam et trois par Bab al-Hawa) et deux depuis la Jordanie (par le point de passage d'Al-Ramtha).

Ces livraisons ont été rendues possibles grâce à la pleine coopération des gouvernements de Turquie et de Jordanie.

Le gouvernement de la Syrie a été notifié 48 heures à l'avance du passage de ces convois et de la nature humanitaire des cargaisons», a dit Mme Kang. Elle a ajouté que de nouveaux convois sont prévus au cours du mois prochain.

Il y a également eu de nouvelles possibilités de franchir les lignes de front, notamment dans les gouvernorats d'Alep (zone rurale Est), de Dera'a et de la région rurale de Damas, y compris dans des zones assiégées», a-t-elle précisé.

Malgré ces développements positifs, le sous-secrétaire général a estimé que les parties avaient encore beaucoup à faire pour permettre que l'accès humanitaire soit "rapide, régulier, sûr et sans entrave". Environ 241.000 personnes sont toujours en état de siège en Syrie, a-t-elle noté.

Obama : "Les Etats-Unis n'ont pas encore de stratégie sur une intervention en Syrie contre l'EI"

Le président des Etats-Unis, Barack Obama a affirmé jeudi que son pays n'avait pas encore de stratégie sur une éventuelle intervention militaire en Syrie contre l'Etat islamique et qu'il ne fallait pas s'attendre à des frappes aériennes à court terme.

"Je ne veux pas mettre la charrue avant les bœufs. Nous n'avons pas encore de stratégie", a affirmé M. Obama lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche. "Nous avons besoin d'un projet clair", a-t-il ajouté, promettant de consulter le Congrès sur ce sujet. Le président américain a par ail-

leurs estimé que les Etats-Unis n'avaient pas à faire de choix entre le régime de Bachar al-Assad d'une part et les djihadistes ultra-radical de l'Etat islamique d'autre part. L'administration Obama, qui évoque depuis plusieurs jours de possibles frappes aériennes en Syrie, est dans une position délicate dans la mesure où Washington et Damas se retrouveraient dans ce cas de figure face à un ennemi commun. "Nous continuons à soutenir l'opposition modérée car nous devons offrir aux gens en Syrie une alternative à Assad ou l'EI", a poursuivi M.

Obama. "Je ne vois aucun scénario dans lequel Assad serait capable d'une façon ou d'une autre d'apporter la paix dans une région qui est à majorité sunnite. Il n'a jusqu'ici jamais démontré sa volonté de partager le pouvoir avec eux ou de chercher un accord", a-t-il ajouté. L'armée américaine a mené une centaine de frappes aériennes dans le nord de l'Irak depuis le 8 août. Ces frappes ont notamment permis à l'armée irakienne et aux forces kurdes de reconquérir le barrage stratégique de Mossoul qui était aux mains des insurgés.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 : Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
15:15 Série TV : Ghost Whisperer
16:05 Série TV : Ghost Whisperer
16:55 Série TV : Ghost Whisperer
17:55 Culture Infos : Tous ensemble
18:45 Culture Infos : 50mn Inside
19:50 : Petits plats en équilibre été
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 : Du côté de chez vous
20:33 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Trafic info
20:37 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:55 Divertissement : The Voice Kids
23:20 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sagesses boud-dhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:20 : 13h15, le dimanche...
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:15 Culture Infos : Un jour, un destin
16:55 Divertissement : Fort Boyard
18:50 Divertissement : Mot de passe
19:20 Divertissement : Mot de passe
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:42 Sport : Jeux Equestres Mondiaux
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Divertissement : Fort Boyard
22:50 Divertissement : On n'est pas couché

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 : Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
11:08 Jeunesse : Les Dalton
11:16 Jeunesse : Les Dalton
11:23 Jeunesse : Les Dalton
11:31 Jeunesse : En sortant de l'école
11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette

11:45 Culture Infos : Expression directe
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
15:00 Sport : En course sur France 3
15:20 Sport : Équitation
16:55 Sport : Cyclisme
17:30 Culture Infos : Expression directe
17:40 Divertissement : Slam
18:15 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Zorro
20:40 Culture Infos : Météo des plages
20:45 Divertissement : Le sang de la vigne
22:20 Culture Infos : Météo
22:25 Culture Infos : Soir 3
22:45 : A tort ou à raison
23:40 : A tort ou à raison

CANAL+

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 : Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'oeil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:10 Cinéma : 40 ans : mode d'emploi
14:45 Sport : La Rochelle / Toulouse
16:50 Sport : Avant-match
17:00 Sport : Monaco / Lille
18:55 Culture Infos : Le JT
19:05 Culture Infos : Salut les Terriens !
20:20 Divertissement : Jamel Comedy Club
20:55 Divertissement : A propos du film
21:00 Cinéma : Gibraltar
22:50 Sport : Jour de rugby
23:25 Sport : Jour de foot

M

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
15:30 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie
16:45 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie
18:00 Divertissement : Cousu main
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Série TV : FBI : duo très spécial
21:40 Série TV : FBI : duo très spécial
22:35 Série TV : FBI : duo très spécial
23:30 Série TV : FBI : duo très spécial

TÉLÉ

La sélection

TF1**19h55**

The Voice Kids

**Résumé**

De jeunes talents, âgés de 6 à 15 ans, se produisent en live devant les trois juges, Jenifer, Garou et Louis Bertignac. En quelques minutes, ils doivent les convaincre, «à l'aveugle», que le sang de grands artistes coule dans leurs veines. La compétition est quasiment la même que pour les aînés de «The Voice» : les petits sélectionnés forment les équipes des coaches, qui espèrent mener l'une de leurs recrues jusqu'à la victoire. Karine Ferri accompagne les jeunes candidats jusqu'à leur entrée en piste, tandis que Nikos Aliagas recueille leurs impressions lorsqu'ils regagnent les coulisses. Qui remportera cette première version de «The Voice Kids» ?

2**19h45**

Fort Boyard

**Résumé**

L'été se termine et la dernière équipe de candidats se presse aux portes du fort pour une ultime émission. Cette fois, la comédienne et mannequin Noémie Lenoir, le comédien et humoriste Baptiste Lecaplain, le comédien Philippe Lelièvre, le footballeur Ludovic Obianiak, et l'animatrice Laurie Cholewa, emmenés par l'humoriste Ariane Brodier, jouent pour l'association à but non lucratif «Un cadeau pour la vie», qui a pour ambition de rendre heureux les enfants hospitalisés sur le long terme quelle que soit leur pathologie. Il est fort à parier qu'ils auront à cœur de terminer cette saison en beauté.

3**19h45**

Le sang de la vigne

**Résumé**

Sur une route bordelaise, Benjamin Lebel croise sa fille Margaux aux côtés d'un jeune homme au volant d'un coupé sport. Il la retrouve lors d'une soirée au Château Barfleur. Margaux lui explique alors avoir quitté New York pour suivre l'homme de sa vie, Antoine Rinetti, le chauffeur du coupé. Rinetti est en effet le nouveau directeur de la communication du Château Barfleur. Benjamin ressent une vive surprise, mêlée d'inquiétude. Son entrevue avec Tchernakov, le propriétaire des lieux, n'apaise pas ses soupçons. Plus tard dans la nuit, Benjamin apprend que Margaux et Rinetti ont été victimes d'un accident de voiture. Le véhicule a été saboté...

CANAL+**19h55**

Gibraltar

**Résumé**

Afin de régler ses gros problèmes financiers, Marc Duval, un Français expatrié à Gibraltar, accepte de devenir un agent d'infiltration pour le compte des douanes françaises. En se livrant à divers petits trafics, il parvient à gagner la confiance de Claudio Landfredi, un dangereux narcotrafciant associé aux cartels colombiens. Sous son aile, Marc gravit rapidement les échelons du réseau et découvre par la même occasion l'argent facile. En acceptant de faire passer des cargaisons de drogue de plus en plus importantes, Marc se retrouve pris en étau entre les douanes françaises et les narcotrafciants, et met peu à peu, mais inéluctablement, sa famille en danger...

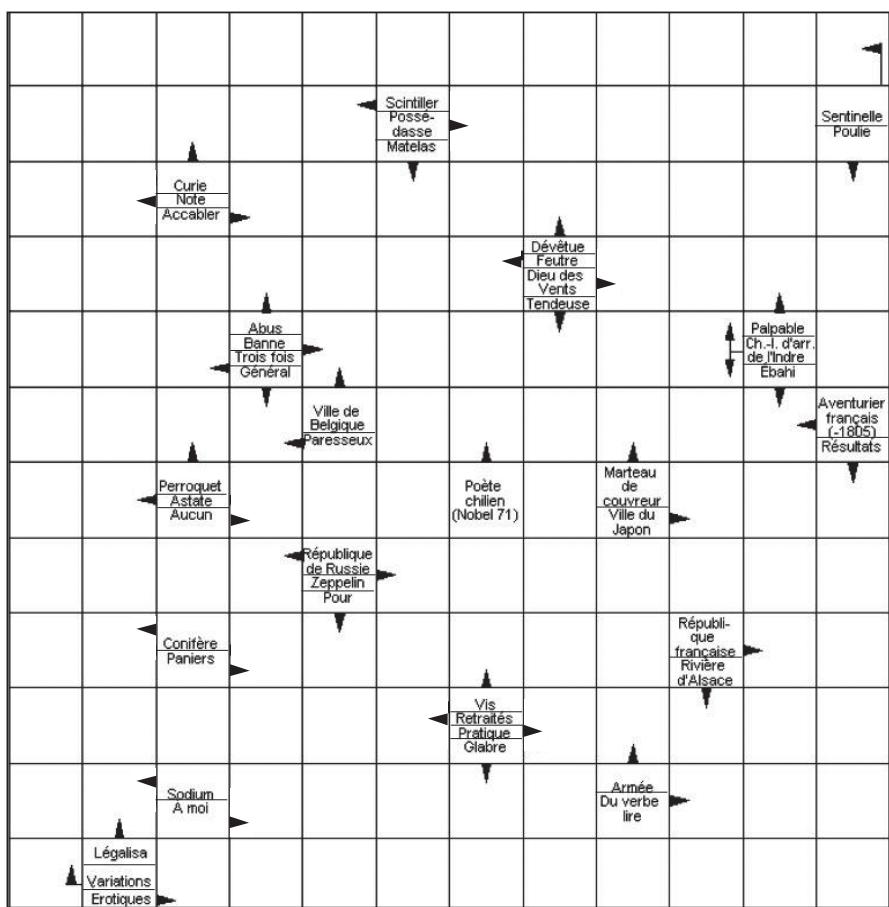
M**19h50**

FBI : duo très spécial

**Résumé**

Pendant que Neal tente de percer le mystère du Codex, Peter travaille sur une enquête classée confidentielle avec son ex-petite amie et ancienne camarade de classe, Jill. Tous deux traquent un génie de la technologie installé à Manhattan. Celui-ci a mis en vente, sur le marché noir, une puce qui pourrait nuire à la sécurité internationale. Jill insiste auprès de Peter pour qu'il garde le secret sur leurs investigations. Devant tant de mystères, Elizabeth s'interroge sur les véritables intentions de sa partenaire...

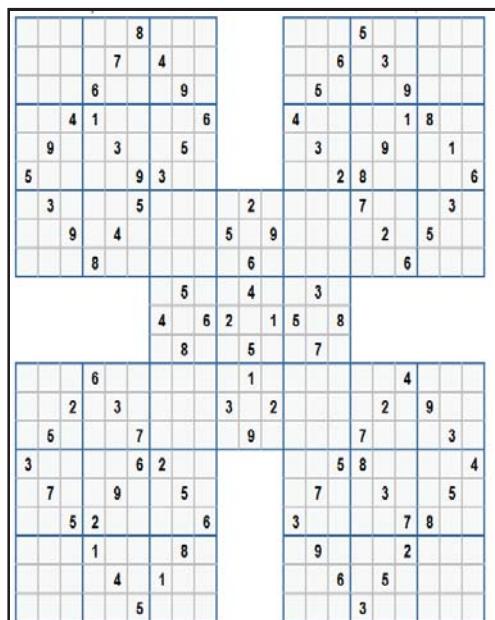
Mots fléchés n°701



Samouraï-Sudoku n°701

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°701

► Horizontalement:

1. Personne qui écrit beaucoup et mal
2. Cap de l'Egypte - De l'éolie
3. Aspirer - Semblable
4. Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
5. Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est

► Verticalement:

1. Puce brun roussâtre (pl.) - Drame japonais
2. Arrêt - Situation
3. Inflammations des vaisseaux
4. Emmuyaux - Spacieux
5. Transformée en génisse par Zeus - Homme politique angolais - isolé
6. Rameneront qqch, qqn vers soi - Compagnie
7. Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine
8. Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
9. S'amusait - Petit poème - Radon
10. Plante - Décorations militaires
11. Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
12. Réunissent - Brillant
13. Violoniste et compositeur roumain - Bousculade

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

L'âne ne fréquente pas les mosquées.

Proverbe algérien

Quelle belle fleur que le laurier-rose, et le laurier-rose est amer !

Proverbe berbère

Monter à cheval sans éperons est une duperie.

Proverbe arabe

Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger

Proverbe français

C'est arrivé un 30 Août

1870 : Bataille de Beaumont (Guerre franco-allemande de 1870).

1914 : Bataille de Tannenberg (Première Guerre mondiale).

1922 : Fin de la bataille de Dumlupinar (Guerre d'indépendance turque).

1942 : Annexion du Luxembourg par le Reich allemand.

1963 : Mise en place du téléphone rouge.

1991 : Indépendance de l'Azerbaïdjan.

1995 : Adoption de la nouvelle Constitution au Kazakhstan.

1999 : Référendum sur l'indépendance du Timor oriental.

2003 : Lyonto Jigme Thinley redévenant Premier ministre du Bhoutan.

Célébration

- Journée internationale des victimes de disparition forcée.

- Kazakhstan : Fête de la Constitution (en cyrillique : Конституция күні).

- Pérou, royaume d'Araucanie et de Patagonie : Fête de Santa Rosa de Lima (fête de Sainte Rose de Lima).

- Turquie : Fête de la victoire, commémore la victoire finale dans la bataille de Dumlupinar en 1922.

HALTÉROPHILIE**230 athlètes annoncés au festival national des écoles d'haltérophilie à Oran**

Quelque 230 athlètes animeront les compétitions du festival national des écoles d'haltérophilie, prévu du 1 au 6 septembre prochain au Palais des sports de la ville d'Oran, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

Les athlètes annoncés représenteront les wilayas d'Oran (avec 30 athlètes), M'sila (82 jeunes de 7 clubs), Batna (27 athlètes de 3 clubs), Alger (26 athlètes, 3 clubs), Tipasa et Ain Témouchent (12 athlètes, 2 clubs), Tlemcen et Relizane (11 athlètes et 2 clubs, chacun), Tébessa (10 athlètes, 2 clubs) et Mascara (9



athlètes, 2 clubs). Les organisateurs de la compétition ont programmé la réunion technique de rigueur, pour la soirée du lundi, alors que la cérémonie d'ouverture et le début des compétitions sont prévus, le lende-

main à partir de ghoo. Le compétitions se poursuivront, les 3 et 4 septembre (matinée et en fin d'après midi). La journée du 5 septembre sera consacrée à une excursion au profit des délégations participantes.

FOOTBALL : NIGERIA**Les joueurs et les clubs boycottent le championnat**

Les joueurs et les clubs de football nigérians se sont joints hier au boycott du championnat de football, lancé par les arbitres, alors que la fédération nationale vit une crise de gouvernance née d'un conflit interne.

L'Association des footballeurs professionnels du Nigeria (AFPPON), qui représente les joueurs et les responsables des clubs, a indiqué qu'ils ne participeraient pas aux matches du championnat jusqu'à nouvel ordre.

L'association des arbitres avait lancé le mouvement de protestation mercredi, ce qui avait entraîné la suspension du championnat par le Comité de gestion de la Ligue le même jour.

Le nouveau président de la Fédération nationale de football du Nigeria (NFF), Chris Giwa, élu mardi dans des conditions



contestées, a néanmoins affirmé que le programme du championnat était maintenu.

Le président de l'AFPPON, l'ancien international Dahiru Sadi, a indiqué avoir conseillé à tous les membres de l'association de "boycotter immédiatement les matches prévus ce

toutes les divisions pour protester contre l'ilégalité de cette prétendue élection". En tant que propriétaire du championnat, la Fédération de football du Nigeria affirme clairement que les matches du championnat ne sont pas suspendus", et que "tous les matches prévus ce

week-end auront bien lieu", a riposté Chris Giwa.

Le Comité de gestion de la Ligue n'a pas le droit de suspendre unilatéralement le championnat, a-t-il ajouté. L'élection de Chris Giwa mardi soir s'est faite alors que le président en titre de la NFF, Aminu Maigari, avait été arrêté quelques heures plus tôt par la police secrète et placé en détention. M. Maigari avait été libéré dès le lendemain.

Le Nigeria, champion d'Afrique en titre avec les Super Eagles, risque de nouvelles sanctions de la Fédération internationale de football, qui refuse toute ingérence politique dans la gestion des fédérations sportives.

Le premier match de qualification du Nigeria pour la Coupe d'Afrique des nations 2015 est prévu le 6 septembre face au Congo.

**CHAMPIONNAT DU QATAR
Le Qatar SC chute, malgré le but de l'Algérien Halliche**

L'international algérien Rafik Halliche a été l'auteur de l'unique but de son club, le Qatar SC, défait à domicile par le Ahly du Qatar (1-3), pour le compte du championnat local de première division de football (QSL), rapportait hier la presse locale.

Le Qatar SC a mené dès le début de la rencontre, par une réalisation du défenseur central algérien, Halliche qui a réussi une tête dans la surface de réparation sur corner, à la 7^e minute de jeu.

Néanmoins, les coéquipiers de l'international algérien n'ont pu préserver cette avance, puisqu'ils se sont faits rattraper, à fin de la première période par Meshaal Abdulla (43^e) avant d'encaisser un second but à la fin de la mi-temps par Mohamed Khamis (45^e).

Pis encore, les Jaune et Noir vont encaisser un troisième but à la 69^e par Kaluyituka, perdant le match sur le score de 3-1. Cette défaite qui intervient après celle concédée la semaine dernière face à Lekhwiya (5-0) en match d'ouverture de la saison 2014-2015, laisse le Qatar SC en dernière position au classement du championnat.

Rafik Halliche (27 ans), ex-défenseur de l'Academica Coimbra s'est engagé en faveur du Qatar SC pour trois ans en juillet dernier.

Il figure dans la liste des 27 joueurs convoqués par le nouveau sélectionneur des Verts, le Français Christian Gourcuff en prévision des deux premiers matchs des qualifications à la coupe d'Afrique des nations CAN-2015 au Maroc, face à l'Ethiopie le 6 septembre à Addis Abeba, et contre le Mali le 10 septembre à Blida.

APS

S o l u t i o n**Sudoku N°700**

9	4	8	2	6	1	5	3	7
7	1	6	8	3	5	2	9	4
2	3	5	4	9	7	8	1	6
3	6	4	5	8	9	1	7	2
5	2	1	3	7	6	9	4	8
8	9	7	1	2	4	6	5	3
1	8	9	7	4	2	3	6	5
4	5	2	6	1	3	7	8	9
6	7	3	9	6	8	4	2	1

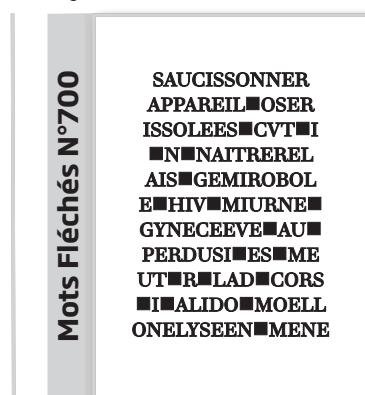
3	9	4	5	6	8	2	1	7
6	1	7	9	3	2	4	8	5
5	8	2	4	7	1	3	9	6
7	4	1	3	9	6	8	5	2
8	5	6	2	4	7	1	3	9
2	3	9	1	8	5	6	7	4
6	8	5	3	2	9	7	1	4
9	7	3	6	1	4	5	8	2
2	1	4	6	8	7	3	9	6

Mots Croisés N°700

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISSOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSI■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

**Mots Fléchés N°700**

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISSOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSI■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE



FOOTBALL

Cristiano Ronaldo élu joueur UEFA de la saison 2013-2014

Le Portugais Cristiano Ronaldo a été élu joueur UEFA (union des fédérations européennes de football) de la saison 2013-2014, après le vote de 54 journalistes européens, en marge du tirage de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Europe (C1), jeudi à Monaco.

Les trois finalistes étaient Cristiano Ronaldo, Manuel Neuer et Arjen Robben.

Le Portugais du Real Madrid succède à Franck Ribéry (2012-13), Andres Iniesta (2011-12) et Lionel Messi (2010-11), pour la 4^e édition de ce prix créé à l'initiative du président de l'UEFA, le Français Michel Platini.

Cristiano Ronaldo, qui n'a pas brillé au Mondial au Brésil en étant éliminé dès le 1er tour avec le Portugal, a en revanche contribué en club à la victoire du Real Madrid en C1.

Ronaldo notamment établi un nouveau record de buts inscrits en une saison en Ligue des Champions d'Europe, bouclant l'exercice passé avec 17 réalisations.



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE: AS VITA CLUB (RD CONGO)-CS SFAX (TUNISIE):

La CAF refuse de délocaliser le match aller



La Confédération africaine de football (CAF) a rejeté la requête, formulée lundi par la Fédération tunisienne de football (FTF), demandant la délocalisation de la RD Congo, de la demi-finale aller opposant l'AS Vita Club au CS Sfaxien (19-21 septembre), pour le compte de la Ligue des Champions d'Afrique, rapporte jeudi la radio Shems FM.

La FTF avait souhaité le transfert du match dans un terrain neutre, en raison du virus Ebola qui a atteint les pays d'Afrique Ouest, ajoute la même source.

« Nous espérons que la CAF sera compréhensive car nous ne pouvons pas annuler le match sous peine de sanctions très dures contre les équipes tunisiennes », signifiait Chafik Jarraya, président de la Commission fédérale de la médecine sportive de la FTF, au moment où l'instance a déposé sa demande.

Le refus a été notifié par la CAF directement au club tunisiens, le CS Sfaxien.

APS

PUBLICITE

ATHLÉTISME

Ligue de diamant - Zurich: les vainqueurs 2014 à l'issue de 16 des 32 finales



Les vainqueurs de 16 des 32 disciplines de la Ligue de diamant 2014 d'athlétisme, au terme de la première série de finale, jeudi lors du meeting de Zurich sont:

MESSIEURS

200 m: Alonso Edward (PAN)
400 m: LaShawn Merritt (USA)
800 m: Nijel Amos (BOT)
5000 m: Caleb M. Ndiku (KEN)
400 m haies: Michael Tinsley (USA)
Triple saut: Christian Taylor (USA)
Poids: Rees Hoffa (USA)
Javelot: Thomas Röhler (GER)

DAMES

100 m: Veronica Campbell-Brown (JAM)
1500 m: Jennifer Simpson (USA)
100 m haies: Dawn Harper-Nelson (USA)
3000 m steeple: Hiwot Ayalew (ETH)
Longueur: Tianna Bartoletta (USA)
Hauteur: Mariya Kuchina (RUS)
Perche: Fabiana Murer (BRA)
Disque: Sandra Perkovic (CRO)

Les 16 autres vainqueurs de l'année seront désignés jeudi prochain à l'issue du meeting de Bruxelles, 14^e et dernière étape de la Ligue de diamant d'athlétisme 2014, où se déroulera la 2^e série de finales.

Bailey-Cole gagne le 100 m en 9.96



Le Jamaïcain Kemar Bailey-Cole s'est imposé jeudi sur le 100 m du meeting de Zurich, 13^e étape de la Ligue de diamant d'athlétisme, avec 9 sec 96/100 (vient: -0,3 m/s). Bailey-Cole a surpris les favoris attendus, son compatriote Asafa Powell (4^e en 10.07) et surtout l'Américain Tyson Gay, 9^e et dernier en 10.35 qui, après un mauvais départ, a semblé ressentir une alerte musculaire au point de ralentir dans les derniers mètres.

L'Américain Michael Rodgers a pris la 2^e place en 10.05, devant le champion d'Europe de la discipline James Dasaolu (3^e en 10.06).

JO-2014

La dynamique novatrice de Nanjing dessine un avenir radieux aux Jeux olympiques de la jeunesse

La 2^e édition des Jeux olympiques de la Jeunesse (JO-2014), ont été clôturés, jeudi en soirée à Nanjing en Chine, par une spectaculaire cérémonie de clôture dans le stade du Centre olympique qui a mis fin à évènement, qualifié de jeux de l'«innovation».



Ce rendez-vous sportif, culturel et éducatif marquait la fin de 12 jours de rencontres qui auront ravi des milliers de spectateurs et les 3 800 athlètes participants.

Pour cette deuxième édition des JOJ d'été, le CIO a lancé le "Nanjing 2014 Sports Lab", où quelque 3 000 visiteurs affluaient chaque jour pour regarder et essayer les sports présentés, à savoir le roller, le skateboard, l'escalade sportive et le wushu, et la reprise de ce concept est déjà envisagée pour de futurs Jeux Olympiques de la Jeunesse.

«Ces JOJ-2014 ont permis aux jeunes athlètes présents à partager leur expérience afin de susciter chez eux l'envie d'être plus actifs», a déclaré le président du CIO, Thomas Bach, ajoutant: «Ce soir, je demande à chacun d'entre vous de saluer et de

prendre une photo de la personne assise à côté de vous, en guise d'un geste d'amitié et dans le plus pur esprit olympique».

Le président du CIO a tenu à remercier l'ensemble des participants et également tous ceux qui ont pris part à l'organisation de l'événement, déclarant: «L'organisation de ces Jeux a été en tous points parfaite. Je tiens à remercier tous nos hôtes chinois. Grâce à votre efficacité légendaire et à votre extrême gentillesse, nous nous sommes sentis chez nous dans cette ville tout à la fois riche d'histoire, dynamique et moderne qu'est Nanjing», a-t-il conclut.

Après l'énorme succès remporté par le basket 3x3 lancé lors de la première édition des JOJ d'été en 2010 à Singapour, d'autres nouvelles formules d'épreuves ont fait une entrée

remarquée à Nanjing, comme le hockey à 5, le relais 8 x 100m en milieu urbain pour l'athlétisme et le concours d'habiletés en basket-ball.

Par ailleurs, le rugby et le golf ont fait à Nanjing leur première apparition olympique avant les Jeux de 2016 à Rio, enfin un plus grand nombre de Fédérations internationales ont introduit des épreuves par équipes mixtes et par équipes plurinationales. Le programme culture et éducation, autre élément qui fait la particularité des JOJ, a été considérablement renforcé pour cette édition. Au total, 104 jeunes ambassadeurs ont été sélectionnés pour soutenir les délégations, 38 athlètes modèles ont partagé leur expérience et prodigué des conseils, et 35 jeunes reporters ont assuré la couverture journalistique des Jeux.

NATATION : COUPE DU MONDE (DOHA-2014)

Médaille de bronze pour le Tunisien Mellouli au 1500 m NL

Le nageur tunisien Oussama Mellouli a obtenu la médaille de bronze du 1500m NL après avoir couvert la distance en 14min 51sec 87cent, jeudi, lors de la deuxième journée du meeting de Doha-2014, première étape de la Coupe du monde de natation, organisée les 27 et 28 août dans la capitale qatarie.

La médaille d'or est revenue au Hongrois Gergo Kis avec 14min 50sec 24cent et celle d'argent au serbe Stjepanovic Velimin (4min 14sec 92cent).



De son côté, Taki Mrabet a terminé la course du 200m 4 nages avec un chrono de 1min 58sec.

L'autre nageur tunisien Ahmed Mathlouthi, s'est contenté de la 7^e place du 200m nage libre (1min 45sec 64cent) Lors de la première journée, Oussama Mellouli, avait obtenu, la médaille de bronze du 400 m 4 nages (4min 07sec 99cent) et son compatriote, Ahmed Mathlouthi, avait décroché l'argent du 400m nage libre (3min 41sec 05cent).

BASKETBALL

L'Argentin Horacio Muratore élu président de la FIBA



Le vice-président de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), l'Argentin Horacio Muratore, a été élu à l'unanimité président jeudi par l'organisation réunie en Congrès à Séville, avant le Mondial de basket qui débute aujourd'hui.

Muratore, 62 ans, a été élu à l'unanimité des délégués des différentes fédérations nationales. Il avait été annoncé dès novembre par l'instance internationale comme le successeur du Français Yvan Mainini, élu il y a quatre ans en Turquie.

«C'est toute ma vie, de lutter pour le développement du basket partout où je me trouve», a réagi l'ancien président de la Confédération sud-américaine de basket, pour qui son mandat de quatre ans représente un "défi": "Il y a beaucoup de changements à consolider", a-t-il estimé lors du Congrès.

La prochaine réunion du Bureau central de la FIBA doit se tenir le 13 septembre à Madrid, au cours de la dernière semaine de la Coupe du Monde de basket (30 août-14 septembre).

LE N° 7 POUR DI MARIA



Manchester United est ravi d'annoncer qu'Angel Di Maria portera le n° 7, l'un des maillots les plus emblématiques au monde.

La recrue estivale en provenance du Real Madrid rejoint un club élite de joueurs ayant excellé avec ce numéro, libre depuis qu'Antonio Valencia a repris le n° 25 l'été dernier. «Je suis conscient de son importance», admet Di Maria. «Cristiano Ronaldo m'a parlé au Real Madrid et m'a expliqué combien il est important. Je veux porter le maillot et donner le meilleur pour le club, comme Ronaldo l'a fait. Le club voulait aussi que je porte le maillot n° 7 et j'espère que je serai à la hauteur.» Comme le savent les supporters des Red Devils, la légende de ce maillot remonte à George Best et la carrière historique de l'Irlandais à Old Trafford. Il a ensuite été porté par Bryan Robson, Eric Cantona, David Beckham et l'ancien coéquipier de Di Maria, Cristiano Ronaldo. Michael Owen a hérité du n° 7 lors de son mandat de deux saisons avec les Red Devils, et il le portait lorsqu'il a marqué le but de la victoire historique dans le derby de Manchester à Old Trafford, avant que Valencia ne le porte pendant une saison en 2012/13.

Dortmund offre 10M€ pour Kagawa

A quelques jours de la fermeture, le Borussia Dortmund pourrait tenter un dernier coup sur le



mercato. En effet selon Sky Sports, les dirigeants du BVB auraient formulé une offre à Manchester United. Ces derniers auraient proposé 10 millions d'euros pour obtenir le recrutement du milieu offensif japonais, Shinji Kagawa.



COSTA ABSENT 6 SEMAINES ?

Un coup dur pour José Mourinho et Chelsea ? Selon des informations de Sky Sports, Diego Costa serait blessé à une cuisse et pourrait être éloigné des terrains pour une durée de six semaines. En fin de saison dernière à l'Atlético, l'attaquant international espagnol avait déjà été handicapé par des soucis au biceps fémoral au point de faire une courte apparition en finale de la Ligue des

champions face au Real Madrid. Si cette nouvelle se confirme, les Blues pourraient être tentés d'empêcher Fernando Torres de plier bagage avant la fin du mercato estival afin d'éviter d'avoir à s'appuyer sur les seuls Didier Drogba et André Schürrle pour occuper la pointe de l'attaque.



Pirlo absent un mois

Andrea Pirlo sera éloigné des terrains pendant un mois. Le milieu de la Juventus Turin, touché lors du Trophée TIM, a manqué l'entraînement des Bianconeri ce jeudi. L'an dernier Milaan a passé des examens dont une IRM qui a révélé une distorsion d'un muscle des ischio-jambiers. Il pourra faire son retour le 5 octobre contre la Roma.

La Juve négocie pour Chicharito

La Juventus Turin espère toujours recruter un

élément offensif supplémentaire avant la fin du mercato. Selon Sky Sport Italia, la Vieille Dame négocie avec Manchester United pour un prêt de l'attaquant Javier Hernandez (26 ans, 1 match en Premier League cette saison).

D'après The Guardian, les Red Devils préféreraient un transfert et réclament 15 millions d'euros pour leur international mexicain. Le FC Valence est aussi à l'affût sur ce dossier.



Campbell direction Benfica ?

Courtisé par l'AC Milan, Joel Campbell préférerait finalement la piste du Benfica Lisbonne. Les Aigles, à la recherche du remplaçant de Rodrigo parti pour le FC Valence,

auraient fait de l'attaquant costaricain leur priorité, croit savoir O Jogo. Selon le quotidien sportif portugais, les négociations entre les dirigeants des Gunners et ceux des finalistes de la dernière Ligue Europa avanceraient bien. Néanmoins, la décision finale devrait revenir à l'entraîneur des Londoniens, Arsène Wenger, qui vient de perdre l'avant-centre français Olivier Giroud pour les trois prochains mois.

LIGUE DES CHAMPIONS : TIRAGE AU SORT



L'UEFA a procédé ce jeudi au tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des Champions. Les clubs anglais n'ont pas été épargnés par ce tirage, notamment Arsenal et Manchester City. Liverpool a hérité d'un groupe plutôt facile, idem pour Chelsea.

Groupe A : Atletico Madrid, Juventus, Olympiakos, Malmoe.

Groupe B : Real Madrid, FC Barle, Liverpool, Ludogorets. **Groupe C :** Benfica, Zenit St-Petersbourg, Leverkusen, Monaco.

Groupe D : Arsenal, Borussia Dortmund, Galatasaray, Anderlecht.

Groupe E : Bayern Munich, Man City, CSKA Moscou, AS Roma.

Groupe F : FC Barcelone, PSG, Ajax Amsterdam, Apoel Nicosie.

Groupe G : Chelsea, Schalke 04, Sporting Portugal, Maribor.

Groupe H : FC Porto, Shakhtar Donetsk, Athletic Bilbao, Bate Borisov

VELASQUEZ une pépite uruguayenne chez les Colchoneros



Après s'être considérablement renforcés offensivement parlant, les Madrilènes enregistrent la venue d'Emiliano Velasquez, un jeune défenseur central uruguayen.

Appelé à prendre la relève dans la défense centrale de la Celeste, le futur colchonero -qui doit encore satisfaire lors de la visite médicale- devrait s'engager pour les cinq prochaines saisons. Âgé de seulement 21 ans, Velasquez pourrait faire ses grands débuts avec la sélection uruguayenne dans les prochains jours puisqu'il a été convoqué par Oscar Tabarez pour défier le Japon et la Corée du Sud (les 5 et 9 septembre).

Outre le jeune arrière axial, le club de la capitale enregistre l'arrivée de Raul Jimenez. Le milieu de terrain offensif mexicain, également capable d'évoluer en tant que second attaquant, a rallié Vicente Calderon contre la somme de 11,5 millions d'euros en provenance d'América mercredi. Il a signé un contrat de cinq ans en faveur des champions d'Espagne en titre.

OPÉRATIONS RÉUSSIES
DES UNITÉS NAVALES
DE L'ANP7 immigrés
clandestins

Sauvés à Mostaganem et 12 autres arrêtés à Aïn Témouchent



Sept immigrés algériens clandestins ont été sauvés jeudi par les unités des Forces navales de l'Armée nationale populaire (ANP) au nord de Sidi-Lakdar à Mostaganem et douze autres, dont un Franco-Algérien, ont été arrêtés au large du cap Figalo à Beni Saf dans la wilaya de Aïn Témouchent, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Des unités des Forces navales de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la façade maritime Ouest/IF Région militaire ont réussi, hier 28 août 2014 à 17h50, au nord de Sidi-Lakhdar/wilaya de Mostaganem, une opération de sauvetage en haute mer de sept (7) immigrés algériens clandestins", précise le communiqué.

Les immigrés clandestins sauvés étaient "accrochés à des bouées de fortune (chambres à air de véhicules), suite au chavirage de leur embarcation de plaisance", explique la même source.

L'opération de recherche et de sauvetage a été menée avec l'intervention de deux vedettes relevant des gardes-côtes de Mostaganem et de deux hélicoptères: un super Lynx LS-15 relevant de la base aérienne de Bousfer/IF Région militaire, renforcé par un Merlin MS-21 de la plateforme des Forces navales de Blida/IF Région militaire", selon le communiqué qui relève que l'opération "se poursuit toujours afin de localiser les autres immigrés clandestins portés disparus, au nombre de cinq (5), selon les déclarations des rescapés".

Une tentative d'immigration clandestine de douze (12) immigrés clandestins, dont onze (11) Algériens et un (1) Franco-Algérien

"Lors d'une autre opération qualitative, une unité des Forces navales relevant des Gardes-côtes de Ghazaouet/IF Région militaire, a réussi dans la matinée du même jour (s'hoor) à 5 miles au large du cap Figalo à Beni Saf/wilaya de Aïn Témouchent à déjouer une tentative d'immigration clandestine de douze (12) immigrés clandestins, dont onze (11) Algériens et un (1) Franco-Algérien, qui ont été remis à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale", indique, par ailleurs, le MDN.

APS

Hadj 2014:

Le ministre des Affaires religieuses appelle les mourchidines à assurer une bonne prise en charge des hadjis

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a appelé jeudi à Alger les mourchidines et mourchidates chargés d'encadrer les hadjis algériens aux Lieux saints de l'Islam à s'acquitter pleinement de leur mission conformément au cahier des charges.

Dans son allocution d'ouverture d'une journée d'étude au profit des mourchidines et mourchidates et membres du Conseil de la fetwa, chargés d'encadrer les hadjis lors du pèlerinage, M. Aissa a affirmé que cette délégation "est investie d'une mission à la fois délicate et honorifique, eu égard à son poids religieux, d'où l'imperatif pour le mourchid de s'acquitter de sa mission et de respecter rigoureusement le cahier des charges".

Le premier rôle de la délégation qui comprend près d'une centaine de mourchidines et mourchidates devant accompagner les hadjis algériens lors du pèlerinage, est d'être au service de ces derniers, à La Mecque comme à Médine et à Djeddah, a ajouté le ministre, soulignant que "des mesures administratives rigoureuses seront prises en cas de défaillance".

Je serais intrinsèque si des hadjis venaient à se plaindre concernant des prestations que vous êtes censés offrir, notamment s'agissant de la prise en charge de leurs interrogations sur l'accomplissement des rites du hadj, pour cela veillez à préserver la dignité du hadji algérien qui relève de votre responsabilité", a martelé le ministre.

A cette occasion, il a indiqué que l'Etat s'est engagé avec les autorités saoudiennes à garantir les meilleures conditions matérielles (hébergement, transport et service), afin d'assurer au hadji algérien tout le confort lors de l'accomplissement du 5^e pilier de l'islam".

Les mourchidines et mourchidates doivent veiller à accompagner le hadji "spirituellement" et à faire passer le message religieux quitte à opter pour le parler.

Il a, en outre, évoqué "le front des courants intellectuels destructeurs"



activant dans les Lieux saints de l'Islam, précisant que ces courants "tentent de s'infiltrer dans les rangs des hadjis algériens pour une raison ou une autre afin de diffuser leurs idées destructrices".

Il a, dans ce contexte, mis en garde contre ces courants affirmant que la seule référence en matière d'orientation au Hadj est celle de l'Iftaa.

Pour sa part, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), cheikh Berbara a salué les efforts "colossaux" consentis par l'Etat visant à assurer les "meilleures" conditions matérielles et spirituelles pour le pèlerin algérien dans les Lieux saints.

A une question sur les mesures prises au profit des hadjis algériens, lors d'un point de presse tenu l'issu de l'ouverture de cette journée d'étude, le DG de l'ONHO a fait savoir que "l'Etat algérien veille à ce que les hadjis puissent accomplir leur devoir cultuel dans les meilleures conditions en coordination avec les autorités saoudiennes notam-

ment en ce qui concerne le volet santé en raison du virus Corona qui sévit en Arabie saoudite".

Une réunion, a-t-il poursuivi, se tiendra du 10 et 13 septembre en Arabie saoudite pour prendre les mesures préventives appropriées pour accueillir les hadjis.

28.800 hadjis sont concernés par le Hadj cette année. 66 vols sont prévus à cet effet dont le premier est programmé le 7 septembre.

Air Algérie devra assurer le transport de 16.000 hadjis tandis que les autres pèlerins seront pris en charge par la compagnie "Saudi Airlines" sachant que 45 agences de tourisme assurent l'encadrement et le transport des hadjis. Parmi les mesures prévues par l'ONHO, le DG a annoncé que les vols à destination de Djeddah feront leur retour à partir de Médine et vice-versa. Ces mesures, a-t-il expliqué, éviteront aux hadjis algériens notamment les personnes âgées et malades de faire les déplacements entre Djeddah et Médine.

UNE SEMAINE APRÈS LE DÉCÈS D'ALBERT EBOSSE : Que faire en priorité pour éradiquer la violence dans les stades ?

Saïd Ben

Le décès du joueur camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebosse Bodjongo interpelle très sérieusement tout un chacun pour combattre plus que jamais ce phénomène nuisible à la société tout entière à savoir la violence dans les stades.

L'attaquant camerounais de la JS Kabylie est décédé dans la soirée de samedi dernier atteint par un projectile parti des tribunes à l'issue de la défaite face à l'USM Alger (2-1), lors de la 2^e journée du championnat de Ligue 1 professionnelle de football.

Albert Ebosse avait rejoint la JS Kabylie en 2013, atteignant la finale de la Coupe d'Algérie 2014 avant de terminer vice-champion d'Algérie avec, à la clé, 17 réalisations qui lui permirent de remporter le titre de meilleur buteur du championnat 2013-2014.

L'enquête sur cet acte ignoble d'un supporter dans le stade se poursuit et le dossier de ce cas reste ouvert au niveau du Conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP) jusqu'à l'aboutissement de celle-ci.

La Commission de discipline a auditionné les officiels de match, les officiels et les dirigeants des deux clubs, décidant également à l'issue de sa réunion de lundi dernier de maintenir la mesure conservatoire portant sur la suspension du stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, assortie de huis clos. Le Conseil d'administration de la LFP avait décidé également de suspendre toutes les rencontres officielles et amicales jusqu'à nouvel ordre suite au décès de l'attaquant camerounais de la JSK.

La dépouille mortelle du joueur a été rapatriée jeudi au Cameroun et plus précisément à Douala sa ville natale où les funérailles sont prévues

aujourd'hui.

Mais la grande question actuellement est : que faire maintenant ?

Et bien, la priorité des priorités est d'abord de doter tous les stades des caméras de surveillance aussi bien à l'intérieur qu'aux abords des enceintes sportives. Ensuite, il faut bien chercher la meilleure formule pour renforcer la sécurité de tous les présents au stade quitte à redoubler d'efficacité pour la surveillance en impliquant aussi bien les clubs recevant que les pouvoirs publics.

D'autre part et ce serait vraiment des uns points sur lequel il ne faudrait nullement avoir de sentiments à sauvegarder "corriger" comme il se doit et de sanctionner le plus sévèrement du monde toute action future venant à l'encontre des règles du fair-play.

L'aide de tout un chacun à commencer par le citoyen d'abord est d'importance capitale.

tale. Je me souviens lors du début des championnats d'Algérie à l'indépendance que, très jeune, j'assistais aux différents matches dans le pays et dès qu'un supporter lance la moindre «bouteade» ou «insulte» si minime fût-elle que les plus sages et ils étaient forts nombreux dans le stade interviewé pour remettre l'auteur de la faute à sa place ! Le respect était alors de mise. Mieux encore, le civisme était bien encré dans les mœurs et les jeunes n'osaient même pas lever la tête vers les plus âgés lorsqu'ils parlaient même, alors rouspéter était un fait très rare. Combien de fois ai-je vu des joueurs se faire donner des claques par leurs entraîneurs tout en baissant la tête de «honte».

C'est dire autres temps, autres mœurs. La situation actuelle n'est vraiment pas comparable à «ce bon vieux temps» où les joueurs régalaient l'assistance de ce beau football l'assistaient de prouesses et de gestes techniques incomparables.